



La revue des marchés publics



N° 4210 – Jeudi 21 Août 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 19

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 28
- *Marchés de travaux* P. 30
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 33

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 48
- *Marchés de travaux* P. 59
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix N°2025- 03 /MSECU/SG/ONASER/DGDG//PRM relative à l'acquisition de de gadgets et imprimés publicitaires au profit de l'Office National de la Sécurité Routière ; Financement : budget ONASER 2025 ;
Publication de l'avis : n°4175 du jeudi 03 juillet 2025 ;
Date de délibération : 14 juillet 2025 ; Nombre de plis : 11

-LOT unique.

Soumissionnaire	Montant(s) de l'offre lu publiquement		Corrections	Rabais inconditionnels ²		Prix de l'offre corrigée		Observations	Rang
	HTVA	TTC	Erreurs de calcul ¹	Pourcentage	Montant(s)	HTVA	TTC		
EDF	Min 18 425 000 Max 74 077 500	Min : 21 741 500 Max :87 411 450	Erreur de sommation entraînant une variation de 0,57% Sur le min et 0,37% sur le maxi	Néant	Néant	Min :18 320 000 Max : 73 802 500	Min : 21 617 600 Max 87 086 950	Erreur de sommation donnant un montant HTVA corrigé de 18 320 000F au minimum et de 73 802 500 F au maximum. Soit une différence HTVA en moins de : Min :105 000 Max : 275 000 Soit une variation de 0,57% Sur le min et 0,37% sur le maxi Conforme	2 ^E
ACE DEVELOPEMENT SYNERGIE	Min : 25 595 000 Max ;75 615 000	Min 30 202 100 Max 89 225 700	Néant	Néant	Néant	Min : 25 595 000 Max ;75 615 000	Min 30 202 100 Max 89 225 700	Conforme	6 ^E
PMS	Min : 23 024 500 Max ;74 128 000	Min 27 168 910 Max 87 471 040	Néant	19%	Min :4 374 655 Max : 14 084 320	Min :18 649 845 Max :60 043 680	Min 22 006 817 Max 70 851 542	Conforme	3 ^E
ECLAIRE MEDIA	Min 11 986 000 Max 65 952 500	Min :14 143 480 Max :77 823 950	Erreur de prix unitaire a litem 5 (750 en lettre et 500 en chiffre), litem 6 (1250 en lettre et 1500 en chiffre) Entraînement une variation de 4 % au mini et 0,15%			Min 12 486 000 Max: 66 952 500	Min 14 733 480 Max 79 003 950	Erreur de prix unitaire a litem 5 (750 en lettre et 500 en chiffre), litem 6 (1250 en lettre et 1500 en chiffre) Entraînement une variation de 4 % au mini et 0,15% Non conforme Prix irréalistes a l'item 46. Le soumissionnaire propose un prix de	

								140 000 F pour un Agenda. Prix déséquilibré par rapport aux réalités. Du marché.	
PROMO PUB	Min :24 417 250 Max :68 274 500	Min 28 812 355 Max 80 563 910	Néant	Néant	Néant	Min 24 417 250 Max 68 274 500	Min 28 812 355 Max 80 563 910	Conforme	5 ^e
□ MEDIAS SARL	Min :21 820 000 Max :72 930 000	Min 25 747 600 Max 86 057 400				Min :21 820 000 Max :72 930 000	Min 25 747 600 Max 86 057 400	Non conforme Prix irréalistes très élevé aux item 12.avec un montant de 500 000 F pour un autocollant pour le branding du Car grand Podium ; à l'item 13 avec 750 000 F pour un autocollant pour le Branding des Cars mini Podium et 750 000 F à l'item 35 pour le banderole fond de scène. Un prix irréaliste très bas de 500 F à l'item 46 pour la réalisation d'un agenda de l'année 2026.	
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	Min :16 800 500 Max :74 593 000	Min 19 824 590 Max 88 019 740		10%	Min 1 680 050 Max 7 459 300	Min 15 120 450 Max 67 133 700	Min 17 842 131 Max 79 217 766	Non conforme Prix irréalistes aux : -item 12 avec une proposition de 1000 F pour la réalisation d'un autocollant pour le branding du Car grand Podium -item 13 avec une proposition de 1000 F pour la réalisation d'un autocollant pour le Branding des Cars mini Podium et 5 000 F à l'item 35 pour Banderole fond de scène	
Agence Bercy Conception (ABC)	Min 14 892 000 Max 68 316 500	Min : 17 572 560 Max : 80 613 470	Néant	Néant	Néant	Min 14 892 000 Max 68 316 500	Min : 17 572 560 Max : 80 613 470	Conforme	1 ^{er}
IMPERIUM GROUPE	Min :24 035 500 Max :70 617 000	Min 28 361 890 Max 83 328 060				Min :24 035 500 Max:70 816 000	Min 28 361 890 Max 83 562 880	Non conforme Prix irréalistes aux items : - 12 avec un montant de 1000 F pour un autocollant pour le branding du Car grand Podium -item 13 avec un montant de 1000 F pour un autocollant pour le Branding des Cars mini Podium. Erreur de quantité à l'item 11 au maximum avec une quantité 0 au lieu de 200 demande	
DEFI GRAPHIC	Min :28 415 000 Max :71 922 500	Min 33 529 700 Max 84 868 550				Min :26 975 000 Max :71 922 500	Min 31 830 500 Max 84 868 550	Conforme Erreur de calcul a l'item 47 au min 160 000 F au lieu de 1 600 000 F entrainant une variation de 5,07%	7 ^e
ELT PUB	Min :22 039 000 Max :75 655 000	Min 26 006 020 Max 89 272 900	Erreur de calcul -0,10% Sur le min et 0,6 le maxi			Min 22 016 500 Max 76 110 000	Min 25 979 470 Max 89 809 800	Conforme Erreur de quantité a l'item 5 au maximum 5500 demande au lieu 5000 Erreur a l'item 12 sur le prix unitaire 2 500 en	4 ^e

								lettre et 25 000 en chiffre	
Attributaire	Agence Bercy Conception (ABC) pour un montant minimum hors taxes de quatorze millions huit cent quatre vingt douze mille (14 892 000) et un montant maximum hors taxes de soixante seize millions cent soixante un mille deux cent cinquante (76 161 250) après une augmentation des quantités maxima correspondant à une hausse de 14,73%.								

Demande de prix n°2025-15/MSECU/SG/ONASER/PRM du 04 juillet 2025 relative à l'acquisition et l'installation de groupes électrogènes au profit de l'ONASER ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4191 - du vendredi 25 juillet 2025 ; Date de délibération : 04 août 2025 ; Nombre de plis : 08 ; Nombre de lots : 01				
Identification du soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé ²	Observations	Rang
Génie Industriel du Faso (GIFA)	HTTVA : 31 350 000		Non conforme	Non classé
	TTC : 36 993 000		Le diplôme de l'Ingénieur est un master en énergie renouvelable au lieu d'un diplôme d'ingénieur en électricité	
Ganio Business Interntional (GBI)	HTTVA : 36 000 000		Non conforme	Non classé
	TTC : 42 480 000		le soumissionnaire n'a pas proposé de spécification technique ; n'a pas proposé de service après-vente	
Général Technologie Transport Logistique (Gettral)	HTTVA : 30 000 000		Non conforme	Non classé
	TTC : 35 400 000		Le soumissionnaire n'a pas proposé de service après-vente	
GBA WorldWIDE SARL	HTTVA : 32 800 000		Non conforme	Non classé
	TTC : 38 704 000		Le soumissionnaire n'a pas proposé de service après-vente	
AMANDINE SERVICE SARL	HTTVA : 28 600 000	HTTVA : 28 600 000	Conforme	1er
	TTC: 33 748 000	TTC : 33 748 000		
WATAM SA	HTTVA : 29 965 000	HTTVA : 29 965 000	Conforme	2 ^e
	TTC : 35 358 700	TTC : 35 358 700		
HAGE MATERIAUX	HTTVA : 37 132 050		Non conforme	Non classé
	TTC : 43 815 819		Le soumissionnaire n'a pas proposé de service après-vente	
BELALIM TECHNOLOGIE Sarl	HTTVA : 30 508 414		Non conforme	Non classé
	TTC : 36 000 006		Le soumissionnaire n'a pas proposé de service après-vente	
Attributaire	AMANDINE SERVICE SARL pour Vingt-huit millions six cent mille (28 600 000) francs CFA HTVA soit trente-trois millions sept cents quarante-huit mille (33 748 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours			

Demande de prix n°2025-16/MSECU/SG/ONASER/PRM du 16 juillet 2025 relative à l'acquisition de documents techniques sur la sécurité routière au profit de l'ONASER ; Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4192 - du 28 juillet 2025 ; Date de délibération : 06 août 2025 ; Nombre de plis : 0 ; Nombre de lots : 01							
N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observation	Rang
		HTVA	TTC	HT	TTC		
Attributaire		INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
Appel d'offres ouvert à commande N°2025-00030/MEF/SG/DMP du 07/05/2025 pour l'acquisition d'imprimés administratifs et de valeurs au profit de diverses structures de l'administration publique. Références de la publication de l'avis : Quotidien N° 4155-4156 du jeudi 05 au vendredi 06 juin 2025 Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 04/07/2025 ; Date de délibération : 20/07/2025 ; Nombre de plis reçus : 8.					
Soumissionnaires	Montants minimums lus (FCFA) TTC	Montants maximums lus (FCFA) TTC	Montants minimums corrigés (FCFA) TTC	Montants maximums corrigés (FCFA) TTC	Observations
Lot 1 : Acquisition d'imprimés administratifs et de valeurs au profit de la DGI et de la DGTTM					
MARTIN PECHEUR	66 721 477	88 961 970	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
NIDAP IMPRIMERIE	65 401 500	87 202 000	65 401 500	87 202 000	Conforme
Groupement INTER GRAPHIC et HOODA GRAPHIC Sarl	63 510 786	84 681 048	63 510 786	84 681 048	Non conforme - Chiffres d'affaires des trois dernières années non fournis (états financiers d'une seule année, 2023, fourni par l'autre membre du groupement) ; - Pas de chiffre d'affaires ni de matériel fournis par le chef de fil du groupement
DEFI GRAPHIC	71 220 375	93 544 500	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
SONAZA IMPRIMERIE SARL	65 313 000	87 084 000	65 313 000	87 084 000	Conforme
INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS SA	66 016 575	88 022 100	66 016 575	88 022 100	Conforme
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	68 145 000	90 860 000	68 145 000	90 860 000	Conforme

Lot 2 : Acquisition d'imprimés administratifs et de valeurs au profit de la DGTCF et de la DGTMM					
Groupement IMPRI-NORD et SALEM GROUP SARL	72 680 625	101 686 500	72 680 625	101 686 500	Conforme
MARTIN PECHEUR	94 548 975	132 437 300	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
NIDAP IMPRIMERIE	71 534 550	101 751 400	71 100 900	101 173 200	Conforme -Prix unitaire en lettre différent de celui en chiffre à l'item 2 : cinquante (en lettre) et 148 (en chiffre) entraînant une variation de l'offre de 0,57% ; - l'offre corrigée étant inférieure à l'offre lue dans la lettre de soumission, c'est cette dernière qui a été utilisée pour les besoins de comparaison et l'attribution est faite sur la base du montant corrigé conformément à l'article 112 du décret 2024-1748.
Groupement INTER GRAPHIC et HOODA GRAPHIC Sarl	67 791 000	103 769 200	67 791 000	103 769 200	Non conforme - Chiffres d'affaires des trois dernières années non fournis (états financiers d'une seule année, 2023, fourni par l'autre membre du groupement) ; -Pas de chiffre d'affaires ni de matériel fournis par le chef de fil du groupement.
DEFI GRAPHIC	70 003 500	112 454 000	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS SA	77 092 350	106 931 600	77 092 350	106 931 600	Conforme
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	17 036 250	134 225 000	17 036 250	134 225 000	Non Conforme -Montant de la soumission (montant minimum) inférieur à 50% du montant prévisionnel conformément à l'article 115 du décret 2024-1748 ; - Offre financière déséquilibrée au sens de l'art 116 du décret 2024-1748.
Lot 3 : Acquisition d'imprimés administratifs au profit de la DGD et de la DGTMM					
MARTIN PECHEUR	73 069 907	97 442 040	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
NIDAP IMPRIMERIE	70 640 553	94 196 450	70 640 553	94 196 450	Non Conforme pour Offre anormalement basse
Groupement INTER GRAPHIC et HOODA GRAPHIC Sarl	73 557 513	98 093 990	73 557 513	98 093 990	Non conforme -Chiffres d'affaires des trois dernières années non fournis (états financiers d'une seule année, 2023, fourni par l'autre membre du groupement) ; -Pas de chiffre d'affaires ni de matériel fournis par le chef de fil du groupement.
SONAZA IMPRIMERIE SARL	74 325 840	99 120 000	74 325 840	99 120 000	Conforme
INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS SA	72 659 090	96 901 600	72 659 090	96 901 600	Conforme
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	76 452 702	102 026 930	76 452 702	102 026 930	Conforme
Lot 4 : Acquisition d'imprimés administratifs au profit de la DGTCF, de la DGTMM et de la DG					
Groupement IMPRI-NORD et SALEM GROUP SARL	72 680 625	92 099 000	72 680 625	92 099 000	Conforme
MARTIN PECHEUR	82 366 950	82 366 950	-	-	Non conforme pour n'avoir pas proposé de conditionnement à tous les items
NIDAP IMPRIMERIE	71 207 100	94 942 800	71 207 100	94 942 800	Conforme
Groupement INTER GRAPHIC et HOODA GRAPHIC Sarl	63 728 850	84 971 800	63 728 850	84 971 800	Non conforme - Chiffres d'affaires des trois dernières années non fournis (états financiers d'une seule année, 2023, fourni par l'autre membre du groupement) ; -Pas de chiffre d'affaires ni de matériel fournis par le chef de fil du groupement.
INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS SA	64 366 050	85 821 400	64 366 050	85 821 400	Conforme
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	66 467 925	88 623 900	66 467 925	88 623 900	Conforme
ATTRIBUTAIRES	🚩 Lot 01 : SONAZA IMPRIMERIE SARL pour un montant minimum TTC de soixante-cinq millions trois cent treize mille (65 313 000) francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-sept millions quatre-vingt-quatre mille (87 084 000) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ; 🚩 Lot 02 : : NIDAP IMPRIMERIE pour un montant minimum TTC de soixante-onze millions cent mille neuf cents (71 100 900) francs CFA et un montant maximum TTC de cent un millions cent soixante-treize mille deux cents (101 173 200) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ; 🚩 Lot 3 : : INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS pour un montant minimum TTC de soixante-douze millions six cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-dix (72 659 090) francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-seize millions neuf cent un mille six cents (96 901 600) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ;				

	Lot 4 : INDUSTRIE DES ARTS GRAPHICS pour un montant TTC de soixante-quatre millions trois cent soixante-six mille cinquante (64 366 050) francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-cinq millions huit cent vingt un mille quatre cents (85 821 400) francs FCA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.
--	---

Appel d'Offres Ouvert national N° 2025-0040/MEF/SG/DMP du 16/06/2025 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de lampadaires solaires photovoltaïques au profit des communes de Boussouma, Barsalogho, Kongoussi dans la région du Centre Nord, Arbolé, Ouahigouya dans la région du Nord et Dori dans la région du Sahel.
Financement : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
Référence de la publication de l'avis : N°4167 du lundi 23 juin 2025
Nombre de plis : Cinq (05) ; **Date de dépouillement :** 22/07/2025 ; **Date de délibération :** 06/08/2025

N° d'ordre	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigée		Observations
		HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	
Lot1 : Fourniture, installation et mise en service de lampadaires solaires photovoltaïques au profit des communes de Boussouma, Barsalogho, Kongoussi dans la région du Centre Nord, Arbolé, Ouahigouya dans la région du Nord						
01	GENERAL FONCTIONS DU BURKINA Sarl	-	334 416 800	-	-	La batterie proposée a une durée de vie de 3650 cycles au lieu de >3650 cycles demandés, un poids 25 Kg alors que le poids demandé doit être inférieur à 25 Kg. Incohérence entre le prospectus de la batterie qui indique une garantie de 15 ans alors que la proposition technique indique 5 ans extensible de 25 ans ; Absence de la note de calcul. Non retenu pour l'analyse détaillée
02	WATAM SA	338 486 580	-	-	-	Absence de la note de calcul Absence de l'attestation de certification de la nacelle par une structure agréée. Non Retenu pour l'analyse détaillée
03	AFRIK LONNYA	-	469 924 600	466 690 000	469 924 600	Conforme pour l'essentiel et lassée 1 ^{er} moins disant
04	Groupement/ SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT (SGE) Sarl/OCO GROUP GIDA URUNLERI SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	418 960 000	429 652 000	-	-	Le dimensionnement du MAT et CROSSE n'a pas été précis dans l'offre technique. Aucune indication sur le poids de la batterie sur le prospectus Le prospectus du régulateur ne précise aucune norme, indique une température de fonctionnement de -35°C à +65°C alors que la proposition technique est de -20°C à +80°C. La durée de vie du régulateur sur le prospectus est de 5 ans au lieu de 25 ans proposé. ??? Absence de note de calcul et de certifications attestant la conformité des équipements Non retenu pour l'évaluation détaillée
05	Groupement Groupe Burkina Service International SARL/ SUNTISOLAR ENERGY	-	377 339 800	-	-	SUNTISOLAR ENERGY d'origine Chinoise n'a pas fourni l'attestation d'inscription au registre de commerce et de crédit mobilier et le certificat de non faillite. Le groupement a proposé deux délais d'exécution de 8 mois et 6 mois. Le CA de SUNTISOLAR EBERGY n'a pas été attesté par une structure compétente. Le prospectus de la batterie n'indique pas le poids. Le prospectus du régulateur indique une durée de vie de 5 ans au lieu de 20 ans demandés. Le prospectus du panneau indique une garantie de production de 20 ans sans précision de la plage de production (90% ou 80%) Incohérence entre le prospectus et la proposition technique sur la durée de vie du Luminaire Non retenue pour l'analyse détaillée
Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service de lampadaires solaires photovoltaïques au profit de la commune de Dori dans la région du Sahel						
01	AFRIK LONNYA	-	345 307 000	342 850 000	345 307 000	Conforme pour l'essentiel et lassée 1 ^{er} moins disant
02	Groupement/ SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT (SGE) Sarl/OCO GROUP GIDA URUNLERI SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	301 100 000	309 200 000	-	-	Le dimensionnement du MAT et CROSSE n'a pas été précis dans l'offre technique. Aucune indication sur le poids de la batterie sur le prospectus Le prospectus du régulateur ne précise aucune norme, indique une température de fonctionnement de -35°C à +65°C alors que la proposition technique est de -20°C à +80°C. La durée de vie du régulateur sur le prospectus est de 5 ans au lieu de 25 ans proposé. ??? Absence de note de calcul et de certifications attestant la conformité des équipements Non retenu pour l'évaluation détaillée
03	Groupement Groupe Burkina Service International SARL/ SUNTISOLAR ENERGY	-	275 983 000	-	-	SUNTISOLAR ENERGY d'origine Chinoise n'a pas fourni l'attestation d'inscription au registre de commerce et de crédit mobilier et le certificat de non faillite. Le groupement a proposé deux délais d'exécution de 8 mois et 6 mois. Le CA de SUNTISOLAR EBERGY n'a pas été attesté par une structure compétente. Le prospectus de la batterie n'indique pas le poids. Le prospectus du régulateur indique une durée de vie de 5 ans au lieu de 20 ans demandés. Le prospectus du panneau indique une garantie de production de 20 ans sans précision de la plage de production (90% ou 80%)

						Incohérence entre le prospectus et la proposition technique sur la durée de vie du Luminaire Non retenue pour l'analyse détaillée
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : AFRIK LONNYA pour un montant de quatre cent soixante-six millions six cent quatre-vingt-dix mille (466 690 000) FCFA HT-HD soit un montant de quatre cent soixante-neuf millions neuf cent vingt-quatre mille six cents (469 924 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (6) mois calendaires. Lot 2 : AFRIK LONNYA pour un montant de trois cent quarante-deux millions huit cent cinquante mille (342 850 000) FCFA HT-HD soit un montant de trois cent quarante-cinq millions trois cent sept mille (345 307 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de six (6) mois calendaires					

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Rectificatif du quotidien n 4191 du 25 juillet 2025 à la page 05 et 06

Demande de Cotation N°2025 ...340.../ MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM DU 24 JUIN 2025 pour le recrutement d'ONG et/ou d'associations pour la réalisation de plantations de compensation dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Ouest et du Centre Sud dans le cadre des sous projets de bas-fonds par le PUDTR

Financement : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Référence de la publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4172 du lundi 30 juin 2025

Date d'ouverture de plis : 09 juillet 2025

Nombre de plis reçus : deux (02)

- Le score technique minimum pour être qualifié techniquement est de : 50 points
- La pondération technique est de 70 % et la partie financière de 30 % ;
- Les Associations ou ONG peuvent soumissionner à tous les lots cependant, ils ne peuvent pas être attributaires de plus d'un lot

Reference STEP: [BF-PUDTR-488456-NC-RFO](#)

Lot 2 : Reboisement de plants liés aux travaux d'aménagement de bas-fonds dans la région du Centre-Sud

ONG/ASSOCIATIONS	SCORE TECHNIQUE	SCORE FINANCIER	NOTE TECHNIQUE PONDEREE	NOTE FINANCIERE PONDEREE	NOTE FINALE	RANG	PROPOSITION FINANCIERE	OBSERVATIONS
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE DE LA FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA)	98	91,85	68,6	28	96,6	1 ^{er}	27 930 000	RAS
RESEAU AFRICAIN DES JEUNES BATISSEURS DU FUTUR (RAJ-BF)	57	100	39,9	30	69,9	2 ^{ème}	25 655 000	RAS

Lot 3 : Reboisement de plants liés aux travaux d'aménagement de bas-fonds dans la région du Centre-Ouest

ONG/ASSOCIATIONS	SCORE TECHNIQUE	SCORE FINANCIER	NOTE TECHNIQUE PONDEREE	NOTE FINANCIERE PONDEREE	NOTE FINALE	RANG	PROPOSITION FINANCIERE	OBSERVATIONS
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA)	98	95,07	68,6	29	97,6	1 ^{er}	58 715 000	RAS
RESEAU AFRICAIN DES JEUNES BATISSEURS DU FUTUR (RAJ-BF)	57	100	39,9	30	69,9	2 ^{ème}	55 825 000	RAS

ATTRIBUTAIRES :

Aucune association n'a soumissionné pour le lot 01, donc, il est déclaré infructueux.

Lot 2 : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA) pour un montant HTVA de vingt-sept millions neuf cent trente mille (27 930 000) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois

Lot 3 : RESEAU AFRICAIN DES JEUNES BATISSEURS DU FUTUR (RAJ-BF) pour un montant HTVA de cinquante-cinq millions huit cent vingt-cinq mille (55 825 000) et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois

Rectificatif du quotidien n 4191 du 25 juillet 2025 à la page 05 et 06

Demande de Cotation N°2025 ...342.../ MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM DU 24 JUIN 2025 pour le recrutement d'ONG et d'associations pour la réalisation de plantations de compensation dans le cadre des travaux d'aménagement des pistes rurales dans les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est.

Financement : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

Référence de la publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4172 du lundi 30 juin 2025

Date d'ouverture de plis : 09 juillet 2025

Nombre de plis reçus : deux (02)

- Le score technique minimum pour être qualifié techniquement est de : 50 points
- La pondération technique est de 70 % et la partie financière de 30 % ;

Reference STEP: [BF-PUDTR-488451-NC-RFO](#)

Lot 1 : Reboisement de plants liés aux travaux d'aménagement des pistes rurales dans la région du Centre Ouest

ONG/ASSOCIATIONS	SCORE TECHNIQUE	SCORE FINANCIER	NOTE TECHNIQUE PONDEREE	NOTE FINANCIERE PONDEREE	NOTE FINALE	RANG	PROPOSITION FINANCIERE	OBSERVATIONS
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA	98	100	68,6	30	98,6	1 ^{er}	38 980 000	RAS

FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA)								
Lot 2 : Reboisement de plants liés aux travaux d'aménagement des pistes rurales dans la région du Centre Est								
ONG/ASSOCIATIONS	SCORE TECHNIQUE	SCORE FINANCIER	NOTE TECHNIQUE PONDEREE	NOTE FINANCIERE PONDEREE	NOTE FINALE	RANG	PROPOSITION FINANCIERE	OBSERVATIONS
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA)	98	85,24	68,6	26	94,6	1 ^{er}	51 940 000	RAS
ASSOCIATION NONG TAABA POUR LE DEVELOPPEMENT (ANTD)	50	100	35	30	65	2 ^{ème}	44 275 000	RAS

ATTRIBUTAIRES :

Lot 1 : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE ET DE LA FORESTERIE AU BURKINA FASO (APAF BURKINA), pour un montant HTVA de trente-huit millions neuf cent quatre-vingt mille (38 980 000) et pour un délai d'exécution de **Cinq (05) mois**.

Lot 2 : ASSOCIATION NONG TAABA POUR LE DEVELOPPEMENT (ANTD) pour un montant HTVA de quarante-quatre millions deux cent soixante-quinze mille (44 275 000) et pour un délai d'exécution de **Cinq (05) mois**.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

FICHE SYNTHESE DES RESULTATS

Relatifs à la demande de prix n°2025-12/MCCAT/SG/DMP du 28/07/2025 pour la fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de l'organisation de la FILO et des UACO (marché à commandes)

Dépouillement du 08/08/2025. Nombre de plis reçus : dix (10)

Financement : Compte trésor, exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4194 du mercredi 30 juillet 2025.

Lot unique : fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de l'organisation de la FILO et des UACO (marché à commande).

Enveloppe prévisionnelle : 20 000 000 F CFA

Moyenne pondérée des offres : $(20\ 000\ 000 \times 0.6) + (14\ 890\ 737 \times 0.4) = 17\ 956\ 295\ F$

Seuil des offres anormalement basses : $17\ 956\ 295 \times 0.85 = 15\ 262\ 851\ F\ CFA$

Seuil des offres anormalement élevées $17\ 956\ 295 \times 1.15 = 20\ 649\ 739\ F CFA$

NB : Application du seuil de tolérance de 5%

$15\ 262\ 851 \times 5\% = 763\ 143$

Offres anormalement basse : $15\ 262\ 851 - 763\ 143 = 14\ 499\ 708$

Seuil normal des offres compris entre 14 499 708 F CFA et 20 649 739 F CFA

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LUS EN F CFA HTVA		MONTANT LUS EN F CFA TTC		MONTANT CORRIGES EN F CFA TTC		OBSERVATION	CLASSEMENT
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
1	SELTEM	8 001 600	13 179 250	8 885 800	14 497 175	8 078 000	14 497 175	Erreur de sommation sur le montant minimum HTVA (8 078 000 au lieu de 8 001 600) entraînant une variation de 0,9%	Offre anormalement basse
2	ETS LA GRACE DIVINE	7 273 200	13 572 750	8 000 520	14 930 025	8 000 520	14 930 025	Conforme	2 ^{ème}
3	RADISER	9 153 000	13 807 400	10 068 300	15 188 140	11 022 000	20 970 000	Non Conforme Erreur de quantité (mini pause-café 600 demandée 450 proposée et max 2400 demandée et 890 proposée pause déjeuner mini 1600 demandée et 1590 proposée et maxi 1850 demandée et 2122 proposée entraînant une variation de 51 % au montant Total maximum	Non classé
4	TINEPRO	/	/	8 228 660	14 531 275	8 228 660	14 531 275	Conforme	4 ^{ème}
5	REFERENCIEL AFRIK	/	/	8 783 500	15 139 025	8 783 500	15 139 025	Conforme	5 ^{ème}
6	WOURE SERVICES	/	/	9 341 200	19 997 450	6 793 855	14 544 145	Erreur de calcul sur le montant des rabais au minimum et au maximum (2 315 768 et 4 957 550 au lieu de 2 547 345 et 5 453 305)	6 ^{ème}
7	HARMONIE SERVICE (HARECA)	/	/	6 512 000	15 037 000	6 512 000	15 037 000	Conforme	1 ^{er}
8	GOLDEN RESTAURANT	/	/	8 107 000	15 661 250	8 107 000	15 661 250	Conforme	3 ^{ème}
9	MULTI SERVICE WENDKUNI	8 678 000	16 739 500	9 545 800	18 413 450	7 665 277	14 786 000	Conforme	7 ^{ème}
10	ESANAD	/	/	10 233 300	14 389 540	11 214 500	17 330 500	Non conforme -Erreur de quantité (pause-café : minimum 600 au lieu 450 ; maximum 2400 au lieu de 890 ;	Non classé

									Pause déjeuner : minimum : 1600 au lieu de 1590 ; maximum : 1850 au lieu de 2122). Correction entrainant une variation de 20,43 % -Discordance entre le montant en chiffres et en lettres sur le bordereau des prix unitaires (item1 : deux mille trois cent vingt-cinq et 2300 ; item2 : cinq mille cinq cents et 5200)	
Attributaire : HARMONIE SERVICE (HARECA) pour un montant minimum TTC de sept millions cinq cent douze mille (6 512 000) francs CFA et un montant maximum TTC de dix-sept millions cent soixante mille (17 160 000) francs CFA après une augmentation des quantités maximum aux items suivants : - Item 1 : 2800 au lieu de 2400 ; - Item 2 : 2000 au lieu de 1850 - soit une variation de 14.11% avec un délai d'exécution de 15 jours pour chaque commande.										

DEMANDE DE PRIX : N°2025-13/MCCAT/SG/DMP du 29/07/2025 OBJET : Acquisition de titres de transport au profit du PCIM-INTS (marché à commandes) DATE DU DEPOUILLEMENT : lundi 11 août 2025 FINANCEMENT : Compte Trésor PCIM-INTS, gestion 2025 PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des Marchés Publics N° 4195 du jeudi 31 juillet 2025 (page 53) CONVOCACTION DE LA COMMISSION : N°2025-00426/MCCAT/SG/DMP du 07 août 2025 NOMBRE DE LOT : Lot unique NOMBRE DE CANDIDATS : quatre (04) NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : quatre (04) Calcul des offres anormalement basses et élevées : E = Enveloppe prévisionnelle : 30 000 000 FCFA TTC = 30 000 000 FCFA HTVA Total des montants TTC des offres conformes = 90 535 500 FCFA. P = Moyenne des offres financières conformes = 90 535 500 : 4 = 22 633 875 FCFA M = Moyenne pondérée des offres M = (0,6 x 30 000 000) + (0,4 x 22 633 875) = 27 053 550 F CFA Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 27 053 550 = 22 995 518 FCFA Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 27 053 550 = 31 111 583 FCFA. Le seuil normal des offres doit être compris entre 22 995 518 FCFA et 31 111 583 FCFA. Seuil de tolérance (5%) = 22 995 518 x 0,95 = 21 845 742 FCFA.								
N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA				Rang
		Minimum	Maximum	HTVA		TTC		
				Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	WASSILA VOYAGES SARL	12 779 800 HTVA	21 685 500 HTVA	12 779 800 HTVA	21 685 500 HTVA	-	-	Non classé, offre anormalement basse malgré l'application du seuil de tolérance des 5%
02	GLOBAL TRADE COMPANY	14 200 000 HTVA	24 000 000 HTVA	14 200 000 HTVA	24 000 000 HTVA	-	-	3 ^{ème}
03	FAGUEMAF SA	13 100 000 TTC	22 150 000 TTC	13 100 000 HTVA	22 150 000 HTVA	-	-	1 ^{er}
04	MAUBAH VOYAGES	13 400 000 TTC	22 700 000 TTC	13 400 000 HTVA	22 700 000 HTVA	-	-	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE :		FAGUEMAF SA pour un montant minimum de treize millions cent mille (13 100 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de vingt-cinq millions deux cent mille (25 200 000) francs CFA HTVA après une augmentation des quantités maximums aux items suivants :						
		- Item 1 : 5 au lieu de 4						
		- Item 2 : 5 au lieu de 4						
		- Item 5 : 4 au lieu de 3						
		- Item 6 : 4 au lieu de 3						
		Soit un taux de variation du montant maximum de 13,77% avec un délai d'exécution de cinq (05) jours pour chaque commande						

LA RADIODIFFUSION -TELEVISION DU BURKINA						
Demande de prix N°2025-17/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 15/07/2025 pour la prestation de service de restauration dans le cadre des émissions vacances ; Financement : Budget de la RTB – Exercice 2025 Publication de l'avis de la Demande de prix : Quotidien des marchés N°4194 du 30/07/2025 Date d'ouverture : 08/08/2025 ; Nombre de plis : Cinq (05) Date de délibération : 08/08/2025 ; Nombre de lots : Deux (02)						
Lot 1 : prestation de service de restauration dans le cadre des émissions vacances						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Borne supérieure : 22 971 179 Borne inférieure : 16 978 697 Borne du seuil de tolérance : 16 129 762	Rang
	HT	TTC	HT	TTC	Observations	
FESTIN DU TERROIR	Min : - Max : -	Min : 6 150 000 Max : 17 940 000	Min : 6 500 000 Max : 15 400 000	Min : 7 150 000 Max : 16 940 000	- Variation de 16% au minimum et -6% au maximum. Non conforme	-
GOLDEN RESTAURANT	Min : - Max : -	Min : 7 590 000 Max : 17 380 000	Min : 6 900 000 Max : 15 800 000	Min : 7 590 000 Max : 17 380 000	Conforme et qualifié	1 ^{er}

WOURE SERVICES	Min : - Max : -	Min : 10 253 540 Max : 21 998 240	Min : 7 231 542 Max : 15 514 759	Min : 7 954 696 Max : 17 066 235	- Remise de 22,42% sur les montants totaux du minimum et du maximum. Conforme et qualifié	3 ^e
TINEPRO	Min : - Max : -	Min : 7 678 550 Max : 16 365 800	Min : 6 980 500 Max : 14 878 000	Min : 7 678 550 Max : 16 365 800	Conforme et qualifié	2 ^e
Attributaire provisoire	GOLDEN RESTAURANT pour les montants suivants : <u>Minimum toutes taxes comprises : sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (7 590 000) francs CFA ;</u> <u>Maximum toutes taxes comprises : dix-sept millions trois cent quatre-vingt mille (17 380 000) francs CFA</u> avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande au titre de l'année budgétaire 2025.					
Lot 2 : prestation de service de restauration dans le cadre des émissions vacances						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Borne supérieure : 24 109 144 Borne inférieure : 17 819 802 Borne du seuil de tolérance : 16 928 812	Rang
	HT	TTC	HT	TTC	Observations	
FESTIN DU TERROIR	Min : - Max : -	Min : 6 985 000 Max : 17 558 750	Min : 6 350 000 Max : 15 962 500	Min : 6 985 000 Max : 17 558 750	Conforme et qualifié	1 ^{er}
GOLDEN RESTAURANT	Min : - Max : -	Min : 7 524 000 Max : 18 205 000	Min : 6 840 000 Max : 16 550 000	Min : 7 524 000 Max : 18 205 000	Conforme et qualifié	2 ^e
TINEPRO	Min : - Max : -	Min : 7 614 200 Max : 17 069 800	Min : 6 922 000 Max : 15 518 000	Min : 7 614 200 Max : 17 069 800	Conforme et qualifié	3 ^e
Attributaire provisoire	FESTIN DU TERROIR pour les montants suivants : <u>Minimum toutes taxes comprises : six millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille (6 985 000) francs CFA ;</u> <u>Maximum toutes taxes comprises : dix-sept millions cinq cent cinquante-huit mille sept cent cinquante (17 558 750) francs CFA</u> avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande au titre de l'année budgétaire 2025.					

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Demande de prix à commandes n°2025-01/ARCOP/SP/SCP du 17 juillet 2025 pour l'édition et l'impression de documents au profit de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), **Lot unique ; Financement** : Budget ARCOP, Exercice 2025 ;
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n°4188 du mardi 22 juillet 2025, page 48,
date d'ouverture des plis et délibération : jeudi 31 juillet 2025, **Nombre de plis reçus** : 06 ;
Convocation de la CAM : Lettre n°2025-192/ARCOP/SP/SCP du 28/07/2025 ;
Formule de l'offre anormalement basse : Budget prévisionnel Minimum : 27 300 000 FCFA TTC Maximum : 42 055 000 FCFA TTC
M : au minimum : 24 513 261 et Maximum : 39 533 995
soit 0,85 M : au minimum : 20 836 272 FCFA TTC et au maximum : 33 603 896 FCFA TTC
(seuil de tolérance de 5% au minimum : 19 794 458)

N°	Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
		MIN	MAX	MIN	MAX	
01	SITD	20 088 320 TTC	36 943 440 TTC	-	-	- Items : 08, 9, 10, 11, 12, 14 : Absence de proposition relative au façonnage des documents y relatifs - les expériences du chef de projet et du chef d'atelier sont insuffisantes (respectivement moins d'un (1) année justifiée au lieu de cinq (5) ans demandés et une (1) année au lieu de trois (3) années demandés) ; Non conforme non classé
02	LES PRESSES AFRICAINES	23 074 900 TTC	40 547 750 TTC	-	-	- Item 2 : spécifications techniques proposées non conformes aux spécifications techniques demandées. (Qualité du papier : 170g proposé au lieu de 180g demandé ; couverture : aucune dimension proposée ; pas de précision concernant la finition, le façonnage) - Item 3 : absence de proposition pour le façonnage ; - Absence d'autorisation du conseil supérieur de la communication contrairement aux DPAO IC 8 (g) ; - lettre de soumission : indexation des clauses 19.1 et 23.1 au lieu des clauses 14 et 16 Non conforme non classé
03	PHILS MEDIA SERVICES	22 383 125 TTC	39 574 250 TTC	20 816 306 TTC	36 804 053 TTC	- Variation des montants minimum et maximum due à l'application du rabais de 7% accordé. - Offre dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. - Confirmation des prix et engagement ferme et sans réserve de fournir une garantie de bonne exécution au taux de 35% par correspondance n°0002/Aout/2025/PMS /DG du 06 aout 2025. Conforme et classée 3^{ième}

04	ENTREPRISE DAKUYO ET FILS(EDF)	17 837 500 HTVA	29 755 000 HTVA	17 837 500 HTVA	29 755 000 HTVA	Conforme et classée 2 ^{ème}
05	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	18 467 000 TTC	34 456 000 TTC	18 467 000 TTC	34 456 000 TTC	Offre anormalement basse au Minimum ne relevant pas du seuil de tolérance de 5% Non classée
06	DEFI GRAPHIC (DG)	21 001 050 TTC	36 639 000 TTC	21 001 050 TTC	36 639 000 TTC	Conforme et classée 1 ^{er}
Attributaire :		DEFI GRAPHIC (DG) pour un montant minimum de vingt un millions mille cinquante (21 001 050) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-six millions six cent trente-neuf mille (36 639 000) francs CFA TTC pour l'année 2025 et trente (30) jours par commande.				

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix N°2025-004/ENAM/DG/PRM du 06 Août 2025 pour les travaux du circuit électrique complémentaire au profit de l'ENAM.

Financement : Budget ENAM, Exercice 2025 ; **Publication de l'Avis :** Quotidien des Marchés Publics N°4200 du 07 Août 2025

Date de Dépouillement : 13 Août 2025 ; **Lettre de Convocation :** N°2025-004/ENAM/DG/PRM du 08/08/2025

Nombre de plis reçus : Quatre (04) plis

Moyenne des Offres conformes : 15 254 568 ; 0,4P = 6 276 373 ; E= 20 000 000

0,6E = 12 000 000 ; 0,6E+0,4P = 18 276 373

Intervalle inférieure -15% * (0,6E+0,4P) = 15 534 917

Intervalle supérieure +15% (0,6E+0,4P) = 21 017 829

Tolérance de 5% 14 758 171

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Classement	Observations
NYI MULTI-SERVICES SARL	14 840 860	-	1 ^{er}	Conforme
NET-ELEC	17 782 600	-	4 ^{ème}	Conforme
ACTES INTERNATIONAL SARL	14 885 700	-	2 ^{ème}	Conforme
DESIGN CONSTRUCTION B.T.P	15 254 568	-	3 ^{ème}	Conforme

Attributaire : NYI MULTI-SERVICES SARL pour un montant TTC de Quatorze millions huit cent quarante mille huit cent soixante (14 840 860) avec un délai d'exécution de **Vingt-un (21) jours** après avoir confirmé les prix par lettre N°00 000033/2025/NYIMUS/SG/DG du 20/08/2025 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%.

FONDS POUR L'ALPHABETISATION ET L'EDUCATION NON FORMELLE (FONAENF)

Demande de proposition N°2025/002/FONAENF/DG POUR LE RECRUTEMENT DE CABINET D'AUDIT POUR L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE LA CAMPAGNE 2024-2025 DU FONAENF - Financement Budget FONAENF, Gestion 2025

Date de publication des résultats de l'analyse technique : Quotidien N°4196 du 1^{er} août 2025

Convocation de la CAM : Lettre N°2025-177/DG - Date de délibération : Jeudi 14 août 2025

Nombre de plis reçus : 06 - Méthode de sélection : Qualité technique-coût - Score technique pondéré : 80%

Score financier pondéré : 20%

Soumissionnaires	Technique			Financière				Totaux	Observation
	Point	Coefficient	Score technique	Proposition financière	Points	Coefficient	Score financier		
Lot1 :									
PANAUDIT BURKINA	91,38	80%	73,10	9 999 928	85,26	20%	17,05	90,15	Non retenu
GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA /SEC DIARRA MALI	94,00	80%	75,20	9 950 000	85,68	20%	17,14	92,34	Non retenu
AUREC AFRIQUE	93,75	80%	75,00	8 525 500	100,00	20%	20,00	95,00	Retenu
SOGECA INTERNATIONAL	91,50	80%	73,20	8 791 000	96,98	20%	19,40	92,60	Non retenu
Lot2 :									
PANAUDIT BURKINA	91,38	80%	73,10	10 999 594	68,95	20%	13,79	86,89	Non retenu
EPG	91,75	80%	73,40	7 584 686	100,00	20%	20,00	93,40	Retenu
GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA /SEC DIARRA MALI	87,33	80%	69,87	10 950 000	69,27	20%	13,85	83,72	Non retenu
AUREC AFRIQUE	93,75	80%	75,00	8 555 900	88,65	20%	17,73	92,73	Non retenu
SOGECA INTERNATIONAL	91,50	80%	73,20	10 100 800	75,09	20%	15,02	88,22	Non retenu
Lot3 :									
PANAUDIT BURKINA	91,38	80%	73,10	10 104 092	83,03	20%	16,61	89,71	Non retenu
EPG	91,75	80%	73,40	8 389 800	100,00	20%	20,00	93,40	Non retenu, déjà attributaire du lot2 au regard de la combinaison la plus avantageuse pour le FONAENF. L'expert-comptable chef de mission est déjà pris dans le lot 2
GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA /SEC DIARRA MALI	87,33	80%	69,87	11 450 000	73,27	20%	14,65	84,52	Non retenu
AUREC AFRIQUE	93,75	80%	75,00	9 575 700	87,62	20%	17,52	92,52	Non retenu
SOGECA INTERNATIONAL	91,50	80%	73,20	10 336 800	81,16	20%	16,23	89,43	Non retenu
CONVERGENCES / SECCAPI	91,25	80%	73,00	8 392 750	99,96	20%	19,99	92,99	Retenu
Lot4 :									
PANAUDIT BURKINA	91,38	80%	73,10	9 956 592	91,32	20%	18,26	91,36	Non retenu

GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA /SEC DIARRA MALI	94,00	80%	75,20	9 950 000	91,38	20%	18,28	93,48	Retenu
AUREC AFRIQUE	93,75	80%	75,00	9 091 900	100,00	20%	20,00	95,00	Non retenu, déjà attributaire du lot1 au regard de la combinaison la plus avantageuse pour le FONAEF. La même équipe a été proposée pour l'ensemble des lots
SOGECA INTERNATIONAL	91,50	80%	73,20	9 263 000	98,15	20%	19,63	92,83	Non retenu

MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Appel d'Offres Ouvert International N°2024-007/MEMC/SG/DMP du 23/12/2024 relatif aux travaux de construction des Unités de stockage d'énergie par batteries au poste source de Zagtoui d'une puissance de 28MWh/25MWe.

Financement : IDA - Accord de crédit N° TF0B5744

Publication de l'avis : Quotidien d'information de la DGCMEF : N°4047 du lundi 06 janvier 2025 et prolongé par communiqué du lundi 03 mars 2025 dans la revue des marchés publics N°4087. Nombre de soumissionnaires : quatre (04).

Méthode de sélection : procédure à deux enveloppes et critères notés.

Score technique minimum requis : 49,5 points.

Date d'ouverture des offres techniques : 26 mars 2025.

Date de délibération des offres techniques : 02 juin 2025.

Consultants	Critères				Total des points obtenus /100 points	Rang	Observations
	Méthodologie d'exécution du marché / 30 points	Gestion des risques / 15 points	INNOVATION (valeur ajoutée) / 25 points	Qualification du personnel clé/ 30 points			
Groupement TBEA Intl Eng – TBEA Sunoasis Adresse : Chambre 601, Immeuble No.C01, Base du siège d'Entrepreneuriat, Route de Nord Fuyuan, Zone de développement Wuqing, ville de Tianjin, République populaire de Chine Numéro de téléphone : +226 06388703 Email : liuhailin@tbea.com ; zuosiqi@tbea.com	-	-	-	-	-	-	Non Retenu Le modèle type de la caution de soumission (garantie d'offre) du dossier d'appel d'offres (DAO) a été modifié rendant ainsi cette caution non conforme. - La caution de soumission fournie n'est pas une garantie sur première demande telle que prévue par la clause 20.1 des instructions aux soumissionnaires (IS) : « Si une Garantie d'Offre est exigée en application de l'article 20.1 des IS, elle sera une garantie sur première demande sous l'une des formes ci- après, au choix du Soumissionnaire : une garantie inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière autre qu'une banque (telle une compagnie d'assurances ou un organisme de caution) ». La caution fournie n'étant pas à première demande suite à la modification du modèle type fourni dans le DAO, elle est déclarée non conforme. - Le RTE aux Essais de Garantie Finaux de 80.03% proposé par le groupement est inférieur à la valeur exigée dans le DAO (>82%) le rendant ainsi non conforme.
HNAC Technology Co., Ltd Adresse : N°609 Lusong Road, Lugu, Changsha, Hunan, China Tel : +86 731 88906157 Email : reneeyan@cshnac.com.	22,48	08,64	14,00	26,20	71,32	3 ^e	Retenu pour la suite de la procédure
Consortium China Machinery Engineering Corporation (CMEC) – NR Electric Co., Ltd Address : N°178 GuangAnMen Wai Street, XiCheng District, BeiJing, Chine Tel : +86-10-8916-2578 Email : yangyong@cmeccom Address :69 avenue Suyuan, Zone de développement économique et technologique de Jiangning, Nanjing, Chine Tel : +86-25-8717-8888	23,61	08,93	24,00	27,30	83,84	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement CHINA OVERSEAS ENGINEERING GROUP CO., LTD (COVEC) –	23,00	12,32	19,00	24,30	78,62	2 ^e	Retenu pour la suite de la procédure

ZHONGTIAN ENERGY STORAGE TECHNOLOGY CO., LTD (ZEST). Add : immeuble 7, N°1 Avenue ZIZHUYAN, arrondissement HAIDIAN, BEIJING, Chine Email : covecrdc@gmail.com Tel : +86 1352546913 Email : liulichun@covec.com	
CONCLUSION	Conformément à la méthode de sélection basée sur la procédure à deux enveloppes et critères notés avec un score technique minimum requis de 49,5 points, les soumissionnaires suivants sont retenus pour l'ouverture des offres financières : HNAC Technology Co., Ltd ; Consortium China Machinery Engineering Corporation (CMEC) – NR Electric Co., Ltd et Groupement CHINA OVERSEAS ENGINEERING GROUP CO., LTD (COVEC) – ZHONGTIAN ENERGY STORAGE TECHNOLOGY CO., LTD (ZEST).

Manifestation d'intérêt N°2025-012/MEMC/SG/DMP du 28 juillet 2025 relative au recrutement d'un cabinet chargé d'assurer la formation des agents du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sur deux thématiques : « lasergrammetrie par utilisation de drone Dji matrice 350 rtk » et « le stockage de l'énergie dans les centrales solaires photovoltaïques (CSPV) » Référence de publication de l'avis : N° 4197- 4198 du lundi 04 & mardi 05 août 2025 Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre N°2025-129/MEMC/SG/DMP du 12 août 2025 Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des manifestations d'intérêts : Lundi 18 août 2025 Nombres de soumissionnaires : trois (03)				
N°	Consultants/cabinets d'études	Expériences pertinentes dans le domaine de la formation du consultant de dix (10) ans au moins	Rang	Observations
01	Groupement STRATEGYCS (BF) /STRATEGYCS (CI)	6	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
02	Groupement MALCOM/ PERFECT SYST	4	2 ^e	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
03	Groupement EMERGYS/ KAPITAL Systems	4	2 ^{ex}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
Conclusion		Conformément à l'article 74 alinéa 3 du décret N°2024- 1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, le Groupement STRATEGYCS (BF) /STRATEGYCS (CI), le Groupement MALCOM/ PERFECT SYST et le Groupement EMERGYS/ KAPITAL Systems sont qualifiés et retenus pour la suite de la procédure.		

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES					
<u>FICHE DE SYNTHESE SUIVANT EXTRAIT DE DECISION N°2025-L0284/ARCOP/ORD DU 12 AOUT 2025</u> Appel d'Offres Ouvert National N° 2025-001/MTDPCE/SG/DMP du 04 juin 2025 pour l'Acquisition et installation d'un serveur de grande capacite de stockage et de traitement d'images avec un onduleur de 10kva, des scanners de registres et des mini serveurs pour la gestion locale des antériorités au profit de la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC). Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025, Contrepartie nationale Projet WURI REFERENCE DE LA PUBLICATION : revue des marchés publics N°4159 du mercredi 11 juin 2025. REFERENCE DES LETTRES DE CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) : N°2025-0204/MTDPCE/SG/DMP du 02/07/2025 et N°2025-0233/MTDPCE/SG/DMP du 28/07/2025 - Date d'ouverture des plis : jeudi 10 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU Date de délibération : 29 juillet 2025 - Nombre de plis : quinze (15) plis					
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Rang Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Acquisition et installation d'un serveur de grande capacité de stockage et de traitement d'images avec un onduleur de 10KVA					Borne inférieure : 79 950 801 Borne inférieure tolérable : 75 953 261
NEXT'S	-	81 427 080	-	81 427 080	1 ^{er} Conforme
GITECH SARL	-	99 120 000	-	99 120 000	2 ^{ème} Conforme
GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO SARL/ NEURONES TECHNOLOGIES SA	-	74 530 370	-	-	Non conforme Absence du type de format Rackable 4U Absence de proposition sur le slot (Au moins 48 slots) de la RAM ; RAM insuffisante (16 x HPE 32GB (1x32GB) et 16 x HPE 64GB (1x64GB) demandé et uniquement 16 x HPE 32GB (1x32GB) proposé)
CONCO DISTRIBUTION	-	80 000 000	-	80 000 000	Non conforme Agrément D1 Catégorie C Fourni au lieu d'un agrément D5 demandé Autorisation du fabricant non fourni
NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES	-	68 272 732	-	-	Non conforme Absence de précision sur le stockage disque (au moins 8 x HPE 1.92TB SATA 6G Mixed Use SFF SC Multi Vendor SSD) Autonomie de l'onduleur non conforme, 4min proposé au lieu de 7min demandé
IKA SOLUTION LTD	-	84 252 000	-	-	Non conforme Le serveur de grande capacité : Absence de précision ferme pour le processor number et le processor speed du processeur ; Absence de précision ferme pour le « Slots » et le « Memory type » de la RAM ; Absence de précision ferme pour la capacité de Stockage disque ;

						Absence de précision ferme pour le Contrôleur de stockage ; Absence de précision ferme pour le Contrôleur réseau ; Absence de précision ferme pour la gestion de l'infrastructure ; Absence de précision ferme pour l'interface ; Absence de précision ferme l'alimentation ; RAM insuffisante (16 x HPE 32GB (1x32GB) et 16 x HPE 64GB (1x64GB) demandé et uniquement 16 x HPE 32GB (1x32GB) proposé) L'onduleur Choix de la tension d'entrée/sortie tri/mono en lieu et place du tri/tri ; Absence de précision ferme pour l'autonomie de l'onduleur.
SLCGB SARL	82 000 000	96 760 000	82 000 000	96 760 000	-	Non Conforme Personnel minimum non fourni Autorisation du fabricant non fourni
BUSIA TECH	-	68 440 000	-	68 440 000	-	Non conforme : offre anormalement basse
ADV TECHNOLOGIES	-	79 229 920	-	79 229 920	-	Non conforme RAM insuffisante (16 x HPE 32GB (1x32GB) et 16 x HPE 64GB (1x64GB) demandé et uniquement 96 GB 2Rx4 proposé)
Lot 2 : Acquisition des scanners de registres						Borne inférieure : 24 487 186 Borne inférieure tolérable : 23 262 827
NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES		24 504 533		24 504 533	1 ^{er}	Conforme
GITECH SARL		25 960 000		25 960 000	2 ^{ème}	Conforme
KTM SARL		27 140 000		27 140 000	3 ^{ème}	Conforme
ETS SODRE & FILS	22 800 000	26 904 000	22 800 000	-	-	Non conforme Absence de fiche technique et Prospectus non exploitable (Image non identifiable)
CONCO DISTRIBUTION	-	26 000 000	-	-	-	Non conforme Caractéristiques techniques proposées non conforme aux spécifications techniques demandées (Type de scanner sur pied demandé et scanner à plat proposé...) La référence et le prospectus du scanner proposé ne correspond pas au type de scanner demandé
GRACIERA SERVICES SARL	23 600 000	-	-	-	-	Non conforme Délai de validité de la garantie de soumission non conforme (60 jours mentionnés au lieu de 90 jours demandés conformément au DAO) ; Poids du scanner proposé : 5, 6 KG en lieu et place d'un scanner de 1,5KG demandé
SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION (SADEC)	-	21 240 000	-	21 240 000	-	Non conforme : offre anormalement basse
BKA TECHNOLOGIES SARL	18 000 000	-	18 000 000	-	-	Non conforme : offre anormalement basse
Lot 3 : acquisition et installation des mini serveurs pour la gestion locale des antériorités						Borne inférieure : 41 237 582 Borne inférieure tolérable : 39 175 702
BKA TECHNOLOGIES SARL	36 300 000	-	36 300 000	-	1 ^{er}	Conforme
KTM SARL	-	49 740 009	-	49 740 009	2 ^{ème}	Conforme
IKA SOLUTION LTD	-	-	-	-	-	Non conforme Absence de la lettre de soumission
RDA SERVICES SARL	75 075 000	88 588 500	-	-	-	Non conforme Non-respect du Modèle de Lettre de soumission - (Absence de période de validité de l'offre) - Erreur sur les références des dispositions réglementaire au le point f - Offre hors enveloppe
GITECH SARL	-	194 700 000	-	-	-	Montant de soumission hors enveloppe
GRACIERA SERVICES SARL	34 650 000	-	-	-	-	Non conforme Montant de la Garantie de soumission insuffisant (750 000 FCFA fourni au lieu de 1 000 000)
GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO SARL/ NEURONES TECHNOLOGIES SA		152 785 223	-	-	-	Montant de soumission hors enveloppe
Attributaires provisoires	Lot1 : NEXT'S pour un montant TTC de quatre-vingt-un millions quatre cent vingt-sept mille quatre-vingts (81 427 080) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours sur l'année budgétaire 2025 ; Lot 2 : NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES pour un montant TTC de vingt-quatre millions cinq cent quatre mille cinq cent trente-trois (24 504 533) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours sur l'année budgétaire 2025 ;					

Lot 3 : BKA TECHNOLOGIES SARL pour un montant HTVA de trente-six millions trois cent mille (36 300 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours sur l'année budgétaire 2025.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n° 2025/030/CNSS/DESG/SM pour les travaux d'aménagement au SPAS, de réfection de divers villas, d'élagage d'arbres et curage des caniveaux dans les cités de la CNSS - Date de publication : 18 juin 2025 - N° de la Revue n° 4164

Nombre de plis reçus : 15 - Date d'ouverture : 27 juin 2025 - Date délibération : 27 juin 2025

Lot 1 : Travaux de réfection de 05 villas à la cité Résidentielle (VILLAS N° BT3-N° B14-N° B21-N° B12 -N° B16) des fausses)

Soumissionnaire	Montant Lu FCFA HT	Montant Lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
NYI MULTI SERVICES	7 900 168	9 322 198	7 900 168	9 322 198	1 ^{er}	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme
ETICAP BTP SA	9 033 495	10 659 524	9 033 495	10 659 524	2 ^{ème}	Offre conforme
ACS-BTP SARL	7 488 900	8 836 902	7 488 900	8 836 902	-	Offre anormalement basse
ESI BF	9 087 500	10 723 250	12 367 175	14 593 267	-	Erreur de calcul du TOTAL GENERAL HT (01) VILLA (2 473 435 au lieu de 1 817 500) Variation de 3 870 017 soit un taux de 36% Offre non conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIE	7 398 723,13	8 730 493,29			-	Attestation et/ou certificat de travail du peintre non fournie Offre non conforme
EFCS SARL	9 404 575					Absence du document attestant de la propriété ou de la disponibilité de la Caisse à outils peintre Offre non conforme

Attributaire : NYI MULTI SERVICES pour un montant de neuf millions trois cent vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix-huit (9 322 198) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 2 : Travaux de réfection de 18 appartements des bâtiments A-B-C à la cité AN IV A (Peinture, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie métallique et bois)

Soumissionnaire	Montant Lu FCFA HT	Montant Lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
ETICAP BTP SA	30 520 242	36 013 886	31 240 242	36 863 486	1 ^{er}	Erreur de calcul du TOTAL GENERAL HT (01) APPART (1 735 569 au lieu 1 695 569), variation de 849 600 soit un taux de 2,36% Offre conforme
PRESTIGE MULTI SERVICES BTP SARL	36 910 440		36 910 440		2 ^{ème}	Offre conforme
ACS-BTP SARL	26 777 970	31 598 005	26 777 970	31 598 005	-	Offre anormalement basse
INTEGRAL GENIE CIVIL BTP	27 685 251		27 685 251		-	Offre anormalement basse
REVOLUTION TECHNOLOGIE	27 675 035,1	32 656 541,42	27 742 535	32 736 191	-	Item II.1 : Différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (25 000) et le montant en chiffre du devis estimatif (21 250) Variation de 79 650 soit un taux de 0,24% Offre anormalement basse
NYI MULTI SERVICES	28 398 479	33 510 205	10 369 656	12 236 194		Item III.3 : Différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (4 500) et le montant en chiffre du devis estimatif (4 000) Erreur de calcul du TOTAL GENERAL HT (01) APPART (679 789 au lieu 1 861 678) Variation de - 21 274 011 soit un taux de - 63% Offre non conforme
ESI BF	30 427 110	35 903 990				Diplôme de l'électricien non fourni Offre non conforme
DIVINE ALLIANCE MULTISERVICES SARL	29 336 897	34 617 538				Expérience générale insuffisant du maçon Offre non conforme
EFCS SARL	29 590 110					Absence du document attestant de la propriété ou de la disponibilité de la Caisse à outils peintre et Caisse à outils électricien Offre non conforme

Attributaire : ETICAP BTP SA pour un montant de trente-six millions treize mille huit cent quatre-vingt-six (36 013 886) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

Lot 3 : Élagage des arbres et curage des caniveaux dans les cités de la CNSS

Soumissionnaire	Montant Lu FCFA HT	Montant Lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
ADHI SARL	8 300 000		8 300 000		1 ^{er}	Offre conforme
SOGETEC	9 147 500		9 147 500		2 ^{ème}	Offre conforme
ENTREPRISE DAFRA TECHNOLOGIE	10 797 250		10 797 250		3 ^{ème}	Offre conforme
ACS-BTP SARL	7 672 000	9 052 960	7 672 000	9 052 960		Offre anormalement basse
INTEGRAL GENIE CIVIL BTP	7 931 750		7 931 750			Offre anormalement basse

NYI MULTI SERVICES	7 985 000	9 422 300	7 985 000	9 422 300		Offre anormalement basse
ELODIS SOLUTIONS EXPERTE	7 814 000					Attestation et/ou certificat de travail du bucheron non fournie Permis de conduire du chauffeur non fourni Offre non conforme
ESI BF	9 705 000	11 451 900				Permis de conduire du chauffeur non fourni Offre non conforme

Attributaire : ADHI SARL pour un montant de huit millions trois cent mille (8 300 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

Lot 4 : Travaux d'aménagement du hall abritant les cérémonies de clôture de fin d'année au SPAS (carreaux, électricité, peinture, toiture etc...)

Soumissionnaire	Montant Lu FCFA HT	Montant Lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
NYI MULTI SERVICES	6 628 000	7 821 040	6 628 000	7 821 040	1 ^{er}	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme
DIVINE ALLIANCE MULTISERVICES SARL	6 815 000	8 041 700	6 815 000	8 041 700	2 ^{ème}	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre non conforme
EFCS SARL	6 965 000	8 218 700	-	-	-	Absence du document attestant de la propriété ou de la disponibilité de la Caisse à outils peintre Offre conforme
GLOCONG BTP	6 797 500	8 021 050	-	-	-	Expérience insuffisante de l'étanchéiste et du menuisier Absence du document attestant de la propriété ou de la disponibilité de la Caisse à outils peintre, Caisse à outils électricien et Caisse à outils plombier Offre non conforme

Attributaire : NYI MULTI SERVICES pour un montant de sept millions huit cent vingt un mille quarante (7 821 040) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Avis à manifestation d'intérêts n°2025-002/DG-SONATUR du 24/06/2025 relatif aux prestations de suivi-contrôle des travaux d'aménagement d'environ 4 500 ml de voiries en 2x2 voies revêtues en béton bitumineux et d'assainissement de la première tranche du site SONATUR au long de la Bande de servitude à Ouaga 2000 (Commune de Ouagadougou). Financement : budget SONATUR, exercice 2025
Référence de publication de l'avis : RMP N°4176 du vendredi 04 juillet 2025 (pages 53 & 54)
Nombre de plis reçus : seize (16). Date d'ouverture des plis : 18 juillet 2025 ; Date de délibération : 1^{er} août 2025

Rubriques Consultants	Pays de base fixe	Agrément technique (consultants Burkinabè)	Attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (consultants Burkinabè)	Autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil (Consultants étrangers)	Nombre de références similaires dûment justifiées	Rang	Observations
Groupelement BETRA / GIE / WEST	Togo / Burkina Faso / Guinée	Fourni pour GIE	Fournie pour GIE	Fournie pour BETRA & WEST	10	1 ^{er}	Retenu
Groupelement GTAA / FASO INGENIERIE	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	08	2 ^{ème} Ex	Retenu (Chef de file crée en 1995)
ACE	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	08	2 ^{ème} Ex	Retenu (Bureau d'études crée en 2003)
Groupelement AGEIM / DECO	Burkina Faso / Togo	Fourni pour AGEIM	Fournie pour AGEIM	Fournie pour DECO	06	4 ^{ème} Ex	Retenu (Chef de file crée en 2000)
Groupelement GERMS CONSULTING / OZED INGENIEURS	Niger / Burkina Faso	Fourni pour OZED	Fournie pour OZED	Fournie pour GERMS	06	4 ^{ème} Ex	Retenu (Chef de file crée en 2009)
TED	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	04	6 ^{ème}	Retenu (Bureau d'études crée en 2006)
Groupelement GEFA / GROUPE ART & GENIE / AFRICA ENGINEERING	Burkina Faso / Niger / Tunisie	Fourni pour GEFA	Fournie pour GEFA	Fournie pour GROUPE ART & GENIE et AFRICA ENGINEERING	04	6 ^{ème} Ex	Non retenu : chef de file moins ancien (créé en janvier 2010)
Groupelement ACIT GEOTECHNIQUE / BECA CONSULT	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	04	6 ^{ème} Ex	Non retenu : chef de file moins ancien (créé en avril 2010)
Groupelement CETRI / DIC-BTP/HYDRO- CO	Burkina Faso / Bénin/ Côte d'Ivoire	Fourni pour CETRI	Fournie pour CETRI	Fournie pour DIC-BTP & HYDRO-CO	03	9 ^{ème}	Non retenu

Groupement CINTECH / GOPAInfra	Burkina Faso / Allemagne	Fourni pour CINTECH	Fournie pour CINTECH	Fournie pour GOPA	02	10 ^{ème}	Non retenu
Groupement CAEM SARL /CIC INGENIEURS CONSEILS	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fourni	Non requis	01	11 ^{ème}	Non retenu
Groupement BECOTEX / INTEGRALE	Burkina Faso / Burkina Faso	Fourni	Fourni	Non requis	00	-	Non retenu
CEITP	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	00	-	Non retenu
Groupement CIN'S – IC / DT CONSTRUCT SARL	Burkina Faso / Cameroun	Fourni pour CIN'S-IC	Fournie pour CIN'S-IC	Fournie pour DT CONSTRUCT SARL	00	-	Non retenu
Groupement MD / TID	Burkina Faso / Mali	Fourni pour MD	Fournie et non conforme pour MD	Fournie pour TID	Disqualifié pour non-inscription de MD à l'OIGC-BF au titre de l'année 2025.		
Groupement BETAIC / BAC / BINED	Burkina Faso / Burkina Faso / Tchad	Fourni pour BETAIC & BAC	Fourni pour BETAIC & BAC	Fournie et non conforme pour BINED	Disqualifié pour non-établissement du permis temporaire d'exercice de la profession d'ingénieur conseil de BINED pour l'année 2025.		

OFFICE NAIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Prix N°030/2025/ONEA/DG/SG/DM/SM TI pour les travaux de raccordement des eaux usées de la BCEAO Agence Nationale de Ouagadougou sur le réseau d'égouts de l'ONEA. **Financement** : Budget ONEA, gestion 2025 - **Publication** : Revue des marchés publics N°4186 du lundi 18 juillet 2025 - **Date d'ouverture des plis** : 28/07/2025 - **Nombre de lot** : unique - **Nombre de plis** : un (1) - **Date de délibération** : 11/08/2025 – **Montants prévisionnels** : lot unique : 81 198 691 ;

Date de décaissement : 11/09/2025 Montants provisionnels : lot unique : 01 150 051 ,					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
GROUPE ASI -BF		91 083 787		91 083 787	Borne inferieure (0,85M) Borne supérieure (1,15M)
ATTRIBUTAIRE	INFRUCTUEUX				
Offre non conforme : hors budget					

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS (ONC-AC)

Rectificatif portant sur le montant des quantités augmentées QMP N° 4202 du Lundi 11 août 2025

DEMANDE DE PRIX N°2025-004/ONC-AC/DG/PRCP DU 10 JUILLET 2025 RELATIVE À L'ACQUISITION DE MATERIEL DE BUREAU PROFIT DE L'ONC-AC. **Financement** : Budget ONC-AC, Exercice 2025

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **N°2025-293/MUH/SG/ONC-AC/PRCP du 21 juillet 2025.**

Nombre de plis reçus : **04** Nombre de plis arrivés hors délais : **00** Date d'ouverture des plis : **25 juillet 2025**

Publication : Quotidien des Marchés Publics **N°4184 du mercredi 16 juillet 2025.** Date de délibération : **31 juillet 2025**

Budget : 25 000 000 M : 23 343 387 0,85M : 19 841 879 1.15M :26 844 895

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
FZ SERVICES SARL	20 827 000 TTC	20 827 000 TTC	CONFORME	2 ^{ème}
PACIFIC BUSINESS	19 983 300 TTC	19 983 300 TTC	CONFORME	1 ^{er}
PROTECH SARL	42 507 140 TTC	42 507 140 TTC	NON CONFORME -offre hors enveloppe	Offre non classée
C.O.S	18 444 000 HTTVA	18 445 000 HTVA	CONFORME -erreur de calcul entrainant une variation de +1000 Franc	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : PACIFIC BUSINESS pour un montant de : **vingt-deux millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent (22 425 900) FCFA TTC** correspondant à une augmentation de **12.22%** du montant de la soumission initiale due à une augmentation des quantités des items **1,3,10 et 11** respectivement de 11 unités pour l'item 1, 7 unités pour l'item 3, 15 unités pour l'item 10 et 30 unités pour l'item 11.

Le montant initial de soumission est de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent **(19 983 300) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

ARRONDISSEMENT N°01

RESULTATS PROVISOIRES DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-02/CO/ARRDT N°01/M/PRM
Objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES EN TERRE DANS L'ARRONDISSEMENT N° 01 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU
Financement : Budget Communal/ Arrondissement n°01 gestion 2025
Publication de l'avis Quotidien des marchés Publics N°4189 du mercredi 23 juillet 2025
Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : lundi 04 août 2025,

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu publiquement en F.CFA	Montant corrigé en F.CFA	Rang	Observations E = 50 000 000 TTC P = 39 049 032 F TTC ; M = 45 619 613 TTC ; Seuil minimum=0,85 M = 38 776 671 F TTC
01	OSBID-BUSINESS	RAS	32 918 000 HTVA	-	1 ^{er}	Offre conforme
02	GROUPE YOUNGO BURKINA SARL	RAS	40 773 012 TTC	39 203 376 TTC	3 ^e	Offre conforme Erreur de sommation du total général – 1 569 636 F CFA TTC d'où cette variation de -04%
03	C.D.A SERVICES & TRADING	NC	34 880 000 HTVA 41 158 400 TTC	-	-	Offre non conforme Planning non détaillé ne permettant d'apprécier ni l'exhaustivité ni la cohérence dans l'agencement des tâches. La méthodologie proposée ne cadre pas avec les travaux projetés. Absence des pièces administratives, malgré le délai de 72h accordé pour le complément des pièces
04	EGHTP	RAS	33 136 000 HTVA 39 100 480 TTC	-	2 ^e	Offre conforme
05	BELIMEX	NC	32 050 650 HTVA 37 819 767 TTC	-	-	Offre non conforme Facture libellée au nom de ESIBF au lieu de BELIMEX; Absence des pièces administratives, malgré le délai de 72h accordé pour le complément des pièces.

Attributaire : OSBID-BUSINESS pour un montant de trente-deux millions neuf cent dix-huit mille (32 918 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

COMMUNE DE POURA

FICHE DE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES COMPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE POURA 2025 - Référence de la publication de l'avis : quotidien n°4182 du lundi 14 juillet 2025 ;

Date limite de dépôt des plis : 18 juillet 2025 - Délibération 18 juillet 2025– nombre de lot : 05 –nombre de plis reçus : 27

Commission restreint : PRCP et Gestionnaire de crédit. Commune de Poura

N°	NOM COMMERCIAL	N°IFU	N°RCCM DU	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE	Observations
LOT1 : Acquisition de produits pharmaceutiques, de matériels et fournitures médicaux et bio médicaux (agrément ou autorisation exigé)						
1	BIOMEDIS TECH	00132191G	BFDR12020B0017	ZONGO Mamouna	76406304/78857949	RETENU

2	ERNO SERVICES	00174083F	BFOUA2022B1553	OUEDRAOGO Béatrice	56639494/70708449	RETENU
3	BADRO SERVICES	00205141U	BFKDG012023B1200210	KABORE Adama	70879726/05671115	RETENU
LOT2 : Acquisition et installation de logiciel comptable (agrément exigé)						
1	AZHAR SOLUTIONS	00124231N	BFOUA2019A6432	OUEDRAOGO Abdoulaye	76566089	RETENU
2	KHEIRA SOLUTION	00088462U	BFOUA2017A2321	OUEDRAOGO Abdoul Aziz	78215871	RETENU
3	BRILLANCE DISTRIBUTION	00158775P	BFOUA2021A5824	OUEDRAOGO Mouniratou	70367300/78162122	RETENU
4	O.S.P	00074591H	BFKDG2018M363	OUILI S. Ablassé	76217562/78051632	RETENU
5	UNIVERS INFORMATIQUE KM	00036559D	BFOUA012011A1004745	KOLA Moumouni	70721801/77579949	RETENU
6	DYNAMIX TECHNOLOGIE ET SOLUTIONS	00162729U	BFOUA2021B8484	Frédéric MILLOGO	25392664/70226347	RETENU
7	EKAA	00172537L	BFKDG2022A0010	Abdou KABRE	70234522/79040621	RETENU
8	E.Z.Z	00245222F	BFKDG012024A1000418	OUILI Zakaria	77730819/71856159	RETENU
9	G.C.T.P	00187613H	BFKDG2022A382	OUEDRAOGO Ibrahim	70269145/76767622	RETENU
LOT3 : Restauration au profit de la mairie						
1	O.S.P	00074591H	BFKDG2018M363	OUILI S. Ablassé	76217562/78051632	RETENU
2	EKAA	00172537L	BFKDG2022A0010	Abdou KABRE	70234522/79040621	RETENU
3	E.Z.Z	00245222F	BFKDG012024A1000418	OUILI Zakaria	77730819/71856159	RETENU
4	G.C.T.P	00187613H	BFKDG2022A382	OUEDRAOGO Ibrahim	70269145/76767622	RETENU
5	ESPACE RESTAURATION EL-CHAKOUR	00081065M	BFBBBD2016A1455	BADINI Soumaïla	06761171/77366250	RETEN
6	ETS ABDOU BASSIROU ET FRERES	00184818M	BFBRM012022A1000078	SAWADOGO Abdou-Bassirou	74440011	RETENU
7	ETS NAZEMSE KS	00032854G	OUA2011A1728	KABORE Saïhua	76415164	RETENU
LOT4 : Entretien et réparation de matériels de transport à quatre roues (agrément exigé)						
1	GARAGE WEND LA GOUDA	00128702X	BFBRM2015A041	OUEDRAOGO Oumarou	76757412/71713000	RETENU
2	GARAGE BENEWEDE & FRERES	00240558E	BFBRM012024A1100130	BOUDA W. Firmin	76910553/70482194	RETENU
3	CONVERGENCE BADINI & FRERE (COBAF)	00040768D	BFOUA2012A3347	BOUREMA Badini	76136358/787670417	RETENU
4	O.S.P	00074591H	BFKDG2018M363	OUILI S. Ablassé	76217562/78051632	RETENU
5	EKAA	00172537L	BFKDG2022A0010	Abdou KABRE	70234522/79040621	RETENU
6	E.Z.Z	00245222F	BFKDG012024A1000418	OUILI Zakaria	77730819/71856159	RETENU
7	G.C.T.P	00187613H	BFKDG2022A382	OUEDRAOGO Ibrahim	70269145/76767622	RETENU
LOT5 : consultation de consultant pour l'élaboration d'un plan communal de développement (PCD)						
1	GROUPEMENT SUCCESS CONSULTING & SERVICES ET ISCOS SARL	00052965F	BFOUA2014A0457	Jean de Dieu Herman ZONGO	70494183/65550555	RETENU
2	HUMPANIEN	00256286B	BFOUA012025A1000089	KAM Alexis	70559343/78011430	RETENU
3	HONORE BAMOUNI	00202945R	BFOUA012023A1006187	BAMOUNI Honoré	70818845/76513687	RETENU
4	YG.S.TG	00191399R	BFKDG012023M00133	TIEMTORE Béatrice	70930400/54799512	RETENU
5	CECOFIT-SARL	00139536K	BFOUA2020B5800	Ganda Judicaël WANRE	76418101/51745434	RETENU
6	I2VAL CONSULTING	00190205K	BFOUA012022B1212730	COULIBALY Moussa	72555573	RETENU
7	KEDAN EXCELLENCE SERVICES "KES"	00041187X	BFGAO2012A041	KABORE Issaka	70024373/66443389	RETENU
8	SAWADOGO S. WENCESLAS	00178319A	BFOUA2019A7591	SAWADOGO Sibiri Wenceslas	70702696/64060989	RETENU
9	M. BELEMSIGRI Zéphirin « MARGO SERVICE »	00098214U	BFOUA2017A8937	Zéphirin BELEMSIGRI	70240251/67059726	RETENU
10	O.S.P	00074591H	BFKDG2018M363	OUILI S. Ablassé	76217562/78051632	RETENU
11	EKAA	00172537L	BFKDG2022A0010	Abdou KABRE	70234522/79040621	RETENU
12	E.Z.Z	00245222F	BFKDG012024A1000418	OUILI Zakaria	77730819/71856159	RETENU
13	G.C.T.P	00187613H	BFKDG2022A382	OUEDRAOGO Ibrahim	70269145/76767622	RETENU

COMMUNE DE SANABA

SYNTHESE DE LA BASE ADDITIVE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DE LA COMMUNE DE SANABA POUR L'ANNEE 2025					
Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4199 du mercredi 06 août 2025 date limite de dépôt des plis : mardi 12 août 2025 à 09 H 00 ; Date d'ouverture : mardi 12 août 2025 ; Nombre de plis reçus : 16 ; Nombre de dossiers retenus après analyse : 16					
N°	Soumissionnaires	N° RCCM	N° IFU	Téléphone	Observations
DOMAINE 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
Lot 1- Acquisition de divers équipements (Table bancs, bureau, fauteuils, armoires, Chaises, Etc.)					
01	ENTREPRISE MULTI-SERVICE E.M.S	BF DDG 2016 A	00081391X	76 58 49 00	RETENU
02	ETABLISSEMENT DES TRAVAUX DIVERS E.T.D.	BF DDG 2021 A347	00174357X	55 56 93 97	RETENU
03	2 E BTP	BF OUA 2019 A 10002	00129525D	76 42 31 37	RETENU
04	SOCIETE TOUNSIDA	BF DDG 2022 M 177	00078395S	70 77 66 18	RETENU
05	SOCIETE TOUNSIDA SARL	BF DDG 2019 B 118	00122974R	70 67 66 18	RETENU
06	ATELIER COULIBALY KARIM ET FILS/LOTA	BF DDG 2021 A 225	00167305T	70 55 79 27	RETENU
07	CABLERIE DU FASO	BF OUA 01 2020 A10 01648	00133072X	70 19 28 65	RETENU
08	ZOONTO SERVICES SARL	BF OUA 2021 B 916	00164059A	60 06 58 38	RETENU
09	SEACOM SARL	BF OUA 2012 B 1577	00038548 A	70 49 85 45	RETENU
10	GBS WENDE POUIRE SARL	BF OUA 2018 B 1432	00101443 M	78 44 72 61	RETENU
11	ENTREPRISE KAROU	BF BFR 2022 A 00093	00176345 U	76 71 28 71	RETENU
12	SOPECO SERVICES	BF BBD 01 2024 A 10 00213	00223545 N	02 63 22 63	RETENU
13	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI ASA'S	BF BBD 01 2024 A 10 00230	00072918 N	74 94 14 61	RETENU
14	Dolbane Multi Service	BF BBD 01 2024 A 10 00211	00223552 W	71 52 64 67	RETENU
15	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	RETENU
16	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU
17	LIBRERIE TECHNO SARL	BF DDG 2022 B 275	00186142T	70 44 22 06	RETENU
18	KASSOUM SERVICE	BF DDG 2020 A 025	00133115 L	70 65 75 00	RETENU
19	EOM SA	BF DDG 2022 B 252	00184933 M	70 28 27 31	RETENU
20	EAMAF	BF DDG 2011M 019	00024035 A	70 28 02 93	RETENU
21	Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES EOM	BF TGN 2008 M 016	00009927 L	70 28 27 31	RETENU
22	ECOSIF	N°65/86	00001985 Y	70 26 95 66	RETENU
23	SAY Business	BF DDG 2017 A 030	00086309 N	70 44 22 06	RETENU
24	SOLUNO	BF DDG 2021 B 194	00163282J	76 17 48 81	RETENU
25	PLANET Confort	BF DDG 2017 A 069	00088984B	70 67 58 89	RETENU
Lot 2- Restauration au profit des sessions et des activités la mairie					
01	MACQUIS RESTAU LE NERE DE SANABA	BF DDG 2021 A 101	0015722R	62 87 11 26	RETENU
02	ENTREPRISE MOUGNOUSSI	BF DDG 2022 A 369	00192275K	77 38 95 79	RETENU
DOMAINE 2 : PRESTATION DE SERVICES					
Lot 1- Entretien de bâtiments au profit des CSPS de la Commune					
01	ENTREPRISE MULTI-SERVICE E.M.S	BF DDG 2016 A	00081391X	76 58 49 00	RETENU
02	ETABLISSEMENT DES TRAVAUX DIVERS E.T.D.	BF DDG 2021 A347	00174357X	55 56 93 97	RETENU
03	2 E BTP	BF OUA 2019 A 10002	00129525D	76 42 31 37	RETENU
04	ESPACE BATIMENT TRAVAUX PUBLIS E.B.T.P	BF DDG 2014 A 022	00050614L	75 65 94 93	RETENU
05	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	RETENU
06	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU
Lot 2- Entretien et réparation de matériel de transport à 02 roues					
01	ENTREPRISE KAROU	BF BFR 2022 A 00093	00176345 U	76 71 28 71	RETENU
02	SOPECO SERVICES	BF BBD 01 2024 A 10 00213	00223545 N	02 63 22 63	RETENU
03	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI ASA'S	BF BBD 01 2024 A 10 00230	00072918 N	74 94 14 61	RETENU
04	Dolbane Multi Service	BF BBD 01 2024 A 10 00211	00223552 W	71 52 64 67	RETENU
Lot 3- Entretien et réparation de matériel de transport à 04 roues					
01	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI ASA'S	BF BBD 01 2024 A 10 00230	00072918 N	74 94 14 61	RETENU
DOMAINE 3 : TRAVAUX					
Lot 1- Prestation dans le domaine du BTP					
01	ENTREPRISE MULTI-SERVICE E.M.S	BF DDG 2016 A	00081391X	76 58 49 00	RETENU
02	ETABLISSEMENT DES TRAVAUX DIVERS E.T.D.	BF DDG 2021 A347	00174357X	55 56 93 97	RETENU
03	2 E BTP	BF OUA 2019 A 10002	00129525D	76 42 31 37	RETENU

04	SOCIETE TOUNSIDA	BF DDG 2022 M 177	00078395S	70 77 66 18	RETENU
05	SOCIETE TOUNSIDA SARL	BF DDG 2019 B 118	00122974R	70 67 66 18	NON RETENU (Absence d'agrément technique dans le domaine du bâtiment)
06	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	NON RETENU (Absence d'agrément technique dans le domaine du bâtiment)
07	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU
Lot 2 : Travaux de Bâtiments					
01	ENTREPRISE MULTI-SERVICE E.M.S	BF DDG 2016 A	00081391X	76 58 49 00	RETENU
02	ETABLISSEMENT DES TRAVAUX DIVERS E.T.D.	BF DDG 2021 A347	00174357X	55 56 93 97	RETENU
03	2 E BTP	BF OUA 2019 A 10002	00129525D	76 42 31 37	RETENU
04	SOCIETE TOUNSIDA	BF DDG 2022 M 177	00078395S	70 77 66 18	RETENU
05	SOCIETE TOUNSIDA SARL	BF DDG 2019 B 118	00122974R	70 67 66 18	NON RETENU (Absence d'agrément technique dans le domaine du bâtiment)
06	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	RETENU
07	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU
Lot 3 : travaux d'hydraulique					
01	ZOUNTO SERVICES SARL	BF OUA 2021 B 916	00164059A	60 06 58 38	RETENU
02	VNC AFRIQUE ENERGIE	BF DDG 2016 A 061	00073559 J	70 13 65 26	RETENU
03	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	NON RETENU (Absence d'agrément technique dans le domaine de l'hydraulique)
04	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU (Absence d'agrément technique dans le domaine de l'hydraulique)
DOMAINE 4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES					
Lot 1- Suivi contrôle des travaux					
01	ESPACE BATIMENT TRAVAUX PUBLIS E.B.T.P	BF DDG 2014 A 022	00050614L	75 65 94 93	RETENU
02	TGeoDD Sarl	BF OUA 01 2025 B13 00688	00257410X	71 25 8441	RETENU
03	ZEYN'SERVICES	BF OUA 01 2015 A 5979	00070467K	70 06 39 73	RETENU
04	DRABO Afsatou	BF TGN 2013 A 014	00078406Z	72 97 14 63	RETENU

REGION DU CENTRE-NORD

COMMUNE DE TOUGOURI

Demande de cotation pour l'acquisition par la commune de Tougouri d'équipements de saponification (malaxeur de savon).

Référence de la publication de l'avis de demande de cotation : RMP n°4175 du jeudi 03 juillet 2025

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 14/07/2025 - Nombre de plis reçus : Trois (03)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF - Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-496080-GO-RFQ

Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-027/RCNR/PNMT/CTGR/M/SG du 09/07/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00206532 W	KANDOR GROUP	329 550 000	388 869 000	329 550 000	388 869 000	Conforme	30 jours	3 ^e
00188763 H	SSOR CONCEPT	47 100 000	-	47 100 000	-	Conforme	30 jours	1 ^{er}
00155084 K	ELDRISAB SERVICES SARL	86 600 000	102 188 000	86 600 000	102 188 000	Conforme	30 jours	2 ^e
ATTRIBUTAIRE		La Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM) déclare le dossier de demande de cotation relatif à l'acquisition par la commune de Tougouri d'équipements de saponification (malaxeur de savon) infructueux pour insuffisance de crédit.						

Demande de cotations pour l'acquisition par la commune de Tougouri d'équipements de tissage au profit des femmes et jeunes filles

(PDI et hôtes vulnérables) - Référence de la publication l'avis de demande de cotations : RMP n°4175 du jeudi 03 juillet 2025

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 15/07/2025 - Nombre de plis reçus : Trois (03)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-496084-GO-RFQ

Référence de la convocation de la CCAM : N°2025-028/RCNR/PNMT/CTGR/M/SG du 09/07/2025

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Délai d'exécution	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00206842 T	Hycla Multi Services	10 500 000	-	10 500 000	-	30 jrs	Conforme	2 ^e
00225394 X	LYSERS BUSINESS HOLDING (LBH)	-	11 549 250	9 787 500	11 549 250	30 jrs	Conforme	1 ^{er}
00160424 Z	ELIF	-	10 960 000	-	-	30 jrs	Non conforme Absence de garantie de soumission	Non classé
ATTRIBUTAIRE		LYSERS BUSINESS HOLDING (LBH) pour un montant de neuf millions sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (9 787 500) FCFA HTVA, soit onze millions cinq cent quarante-neuf mille deux cent cinquante (11 549 250) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.						

Demande de cotation pour l'acquisition par la commune de Tougouri des kits d'installation solaires (caisse à outils pour électricien). Référence de la publication de l'avis de demande de cotation : RMP n°4175 du jeudi 03 juillet 2025 Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 16/07/2025 - Nombre de plis reçus : Neuf (09) Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF - Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-496087-GO-RFQ Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-029/RCNR/PNMT/CTGR/M/SG du 09/07/2025								
N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00184964 C	SAFI MULTI SERVICES	5 700 000	-	5 700 000	-	Conforme	30 jours	7 ^e
00069812 Y	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	-	5 616 210	4 759 500	5 616 210	Conforme	30 jours	4 ^e
00165181 K	SOCIETE GENERALE FASO (SOGFEA)	5 451 300	-	5 451 300	-	Conforme	30 jours	6 ^e
00225394 X	LYSERS BUSINESS HOLDING (LBH)	5 844 000	6 895 920	5 844 000	6 895 920	Conforme	30 jours	8 ^e
00188763 H	SSOR CONCEPT	6 120 000	-	6 120 000	-	Conforme	30 jours	9 ^e
00125869 M	ENTREPRISE AZA SERVICES	3 900 000	-	3 900 000	-	Conforme	30 jours	2 ^e
00209595 F	SOLEIL D'ESPOIR	4 350 000	-	4 350 000	-	Conforme	30 jours	3 ^e
00174083 F	ERNO SERVICES	5 002 500	5 902 950	5 002 500	5 902 950	Conforme	30 jours	5 ^e
00155084 K	ELDRISAB SERVICES SARL	3 858 000	4 552 440	3 858 000	4 552 440	Conforme	30 jours	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		ELDRISAB SERVICES SARL pour un montant de trois millions huit cent cinquante-huit mille (3 858 000) FCFA HTVA, soit quatre millions cinq cent cinquante-deux mille quatre cent quarante (4 552 440) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.						

REGION DES HAUTS- BASSINS

Demande de Prix n°2025-001/CO-TSN/M/PRM du 12 juin 2025 pour des travaux de construction d'une maison des jeunes équipées dans la commune de Toussiana - Numéro et Date de publication du Marché : Quotidien n°4168 du mardi 24 juin 2025
 - Date de dépouillement des offres : 03 juillet 2025 - Nombre de pli reçu : 06
 - **FINANCEMENT : Budget communal/ Fonds minier ; Gestion 2025**
Lot : Construction d'une maison des jeunes équipées à Toussiana pour un montant prévisionnel de cinquante-deux millions cinq cent trente mille cinquante-six (52 530 056) FCFATTC
Moyenne : 49 151 550 Borne inférieure : 41 778 818
Borne supérieure : 56 524 283
Seuil de tolérance : 39 689 877

Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
ENTREPRISE KOBE CONSTRUCTION		39 756 442 FCFA		39 756 442 FCFA	Non Conforme : Offre anormalement basse
CBCOD		42 184 440 FCFA		42 184 440 FCFA	Conforme 2 ^{eme}
SART-BTP		49 538 940 FCFA		49 538 940 FCF A	Conforme 5 ^{eme}
S2I-BTP	41 961 105	49 514 104 FCFA	41 961 105	49 514 104 FCFA	Conforme 4 ^{eme}
ECASF DADY IMMO SARL		43 171 091 FCFA		43 171 091 FCFA	Conforme 3 ^{eme}
EBI-BTP	34 184 520	40 337 734 FCFA	34 184 520	40 337 734 FCFA	Conforme 1 ^{er}

Attributaire : Entreprise EBI-BTP pour un montant HTVA de : trente-quatre millions cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt (34 184 520) francs cfa avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

REGION DU NORD

Demande de prix N°2025-05/RNRD/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif à l'acquisition de matériels medicotechniques, outillage et d'équipements médicaux au profit de deux (02) centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de la commune de Oula.

Financement : Financement : Budget communal +FMDL, 2025

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

FICHE DE SYNTHESE

Publiée dans la revue N°4189 du 23/07/2025

Date de dépouillement : 01/08/2025

Financement FMDL, gestion 2025

Imputation budgétaire : chapitre 24 art 244 Para :2440

Prévision : 64 900 000 FCFA TTC.

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

ESIF Matériel
 FAT SOUM GROUP Sarl
 ACCLIN Sarl

62 297 000F CFA HTVA
 62 995 000F CFA HTVA
 63 376 000F HTVA avec une augmenter de 6,5% soit 3 945 000F CFA HTTVA

D-Tableau 3-

Demande de prix N°2025-05/RNRD/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif à l'acquisition de matériels medicotechniques, outillage et d'équipements médicaux au profit de deux (02) centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de la commune de Oula.

N	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS
01	COSMED PLUS Sarl		54 903 000 TTC	Néant	-	Non conforme Non conformité des numéros d'immatriculation dans les pièces du

						véhicule proposé : véhicule A1604 G5 03 et l'assurance 52 26 31.
02	ESIF Matériel	62 192 000		62 297 000	-	Conforme 2ème Erreur de somation du montant total
03	NOUR EQUIPEMENT	-	45 197 294	-	-	Non conforme Absence du personnel demandé Absence de matériel demandé
04	KANDOR GROUP	-	63 673 541	-	-	Non conforme Délai du contrat de location non conforme au délai de livraison Non conformité des numéros d'immatriculations du véhicule mentionné dans le contrat et celui du certificat de mise en circulation : n° dans le contrat 1064 E3 03 et le N° dans le certificat 5623 G5 03
05	FAT SOUM GROUP Sarl	62 995 000	64 784 920	-	-	Conforme 3ème
06	KDMM		52 135 200	-	-	Non Conforme Agrément technique non conforme, A2 fournie au lieu de A3 demandé.
07	ACCLIN Sarl	59 431 000	62 822 200	-	60 734 000	Conforme 1er Item 6 du matériel notamment le réfrigérateur solaire est exonéré de TVA
Attributaire : ACCLIN Sarl pour un montant de Cinquante-neuf millions quatre cent trente et un mille (59 431 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de Trois millions neuf cent quarante-cinq mille (3 945 000) francs CFA HTVA (6,5%) soit un montant total de soixante-trois millions trois cent soixante-seize mille (63 376 000) francs CFA HTVA et Soixante-quatre millions six cent soixante-dix-neuf mille deux cents (64 679 200) francs CFA TTC pour un délai de livraison : soixante (60) jours.						

SITUATION D'AUGMENTATION			
DESIGNATION	QUANTE INITALE	QUANTITE AUGMENTE	QUANTITE A LIVRER
Lit d'hospitalisation fixe à hauteur réglable	25	5	30
Table d'accouchement en inox à 2 sections charge (poids) admissible 200kg avec accessoires	4	2	6
Table d'examen médicale en inox à deux sections	8	2	10
Matelas mousse spéciale 1 place	25	5	30
Boite à pensement	6	1	7
Tensiomètre M3 omron ou équivalent	8	8	16

Demande de prix N°2025-02/RNRD/DS/SG/PRM DU 15/07/2025 pour les travaux de construction d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Région du Nord - Financement : Fonds miniers, exercice 2025- Publication de l'avis : QMP n°4195 du jeudi 31 juillet 2025 à la page 83 - Lettre de convocation de la CCAM : N°2025- 180/RNRD/CR/SG/CAMDU 06/08/2025 - Date de dépouillement : 11/08/2025 - Nombre de soumissionnaires : 03/lot 01 ; 06/ lot 02 N.B : L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne : <u>Lot 01</u>: 0,85M = 9 525 977 FCFA HTVA = bonne minimale et 1,15M = 12 888 087 FCFA H TVA = borne maximale. <u>Lot 02</u>: 0,85M = 29 554 920 FCFA TTC = bonne minimale et 1,15M = 39 986 069 FCFA TTC = borne maximale, Seuil de tolérance (5%) = 1 477 746 F CFA, Nouvelle bonne minimale = 29 554 920 – 1 477 746 = 28 077 174 FCFA TTC						
Lots	Soumissionnaires	Montant HT		Montant TTC		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
01	ERBTP	10 920 500		-		Conforme, 3 ^{ème}
	DINE BUILDING	10 792 832	-	-	-	Conforme, 2 ^{ème}
	ENTREPRISE BAYIRI MEETA	10 352 970	10 402 970	-	-	Conforme, 1 ^{er} Erreur de sommation au total général : lire 10 402 970 au lieu de 10 352 970

Attributaire : ENTREPRISE BAYIRI MEETA, pour un montant de dix millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix (10 352 970) francs CFA HTVA pour les travaux de réfection d'un bloc de quatre (04) salles de classe à Kourono dans la commune de Samba, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						
02	S.N.G.D/SARL	24 624 296		29 056 669	-	Conforme, 1 ^{er}
	AFBM SARL	26 500 000	-	-	-	Conforme, 4 ^{ème}
	ERBTP	25 000 000	-	-	-	Conforme, 2 ^{ème}
	DINE BUILDING	25 972 843	-	-	-	Conforme, 3 ^{ème}
	ENTREPRISE SAVADOGO ET FRERES	26 000 850	26 850 000	-	-	Conforme, 5 ^{ème} Différence entre le montant en lettre lu publiquement sur la lettre de soumission et le montant en chiffre
	ENTREPRISE BAYIRI MEETA	26 729 318	26 751 573	-	-	Conforme, 6 ^{ème} Erreur au niveau de l'item VI.5 : lire 6 100 en lettre au lieu de 6 000 en chiffre sur le bordereau des prix unitaire

Attributaire: S.N.G.D/SARL, pour un montant de vingt-neuf millions cinquante-six mille six cent soixante-neuf (29 056 669) francs CFA TTC pour les travaux de construction d'une maternité à Bingo dans la commune de Arbollé, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
---	--	--	--	--	--	--

REGION DE YAADGA

Demande de prix N°2025-001/MATM/RDYG/PYTG/HC-OHG/SG/CPAM du 30/07/2025

pour l'acquisition de matières matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles de la DPEPPNF du Yatenga.

FINANCEMENT : BUDGET ETAT, EXERCICE 2025 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4194 du mercredi 30 juillet 2025

Date de dépouillement : 08 août 2025. Nombre de plis reçus : seize(16) plis - Date de délibération : 03 août 2025.

Date de dépôt : 05 août 2023. Nombre de plis reçus : seize (16) plis - Date de détermination : 05 août 2023.					
Soumissionnaires	Montant lu		Montant TTC corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Acquisition de matières, matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de Ouahigouya 1, 2 et 3, de Oula1 et 2, de Barga et Koumbri au profit de la DPEPPNF du Yatenga.					
LIMANIA SERVICE	19 584 000		19 584 000	22 192 200	Conforme pour l'essentiel 5ème
PLANET SERVICE		20 682 000	19 800 000	21 582 000	Conforme pour l'essentiel 2ème Erreur de calcul sur le montant total de l'item 4 Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 19 780 155
FASO CONSULT BTP	17 850 000		17 850 000	19 929 000	Conforme pour l'essentiel 1er Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 19 780 155
CABLERIE DU FASO		19 462 800	18 210 000	19 462 800	Ecartée, Offre anormalement basse en déca du seuil de tolérance de 5% qui est de: 19 780 155
ENTREPRISE RACHI SERVICE	18 490 000		18 435 000	20 781 300	Conforme pour l'essentiel, 4ème Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 19 780 155
BUSINES UNIVERSL CENTER (BUC)	17 790 000				Ecarté Aucune proposition de spécifications techniques. Les pièces administratives non fournies et listées dans la lettre avec accusé de réception du 08/08/2025 n'ont pas été transmises
SOCIETE RASSIDA SARL	17 790 000	-	18 630 000	20 768 400	Ecarté Les pièces administratives non fournies et listées dans la lettre avec accusé de réception du 08/08/2025 n'ont pas été transmises
ECO AFRIQUE	18 630 000		18 630 000	20 768 400	Conforme pour l'essentiel, 3ème Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 19 780 155
Attributaire Lot 1	FASO CONSULT BTP pour un Montant de vingt millions cinq cent vingt-six mille (20 526 000) Francs CFA HTVA après une augmentation des quantités de l'item 1 (1200 à 2 538) entrainant une variation de l'offre de 14,99% et un délai de livraison de trente (30) Jours				
Lot 2 : Acquisition de matières, matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de Kalsaka, de Kossouka, de Rambo, de Seguenega; Namissiguima, de Tangaye, de Thiou et de Zogoré au profit de la DPEPPNF du Yatenga					
Soumissionnaires	Montant lu		Montant TTC corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LIMANIA SERVICE	15 630 780		15 630 780	17 734 728	Conforme pour l'essentiel 7ème
PLANET SERVICE		16 455 032	15 778 400	17 181 032	Conforme pour l'essentiel, 3ème Erreur de calcul sur le montant total de l'item 4 Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 15 581 802
FASO CONSULT BTP	14 278 400	-	14 278 000	15 933 280	Ecarté, Erreur sur le montant total de l'offre 14 278 000 au lieu de 14 278 400 Offre anormalement basse en déca du seuil de tolérance de 5% qui est de 15 581 802
CABLERIE DU FASO		16 271 112	15 173 400	16 271 112	Conforme pour l'essentiel, 2ème Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 15 581 802
ENTREPRISE RACHI SERVICE	14 858 800		14 858 800	16 749 304	Conforme pour l'essentiel, 5ème Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 15 581 802
ENTREPRISE DYAH	15 085 070		15 085 070	17 003 235	Conforme pour l'essentiel 6ème
GROUPE CRACK AFRIQUE	14 350 600		14 350 600	16 149 628	Conforme pour l'essentiel, 1er Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 15 581 802
ECO AFRIQUE	14 883 000	-	14 883 000	16 581 840	Conforme pour l'essentiel, 4ème Offre anormalement basse mais est dans la limite de 5% du seuil de tolérance qui est de 15 581 802
Attributaire Lot 2	GROUPE CRACK AFRIQUE pour un montant de seize millions cinq cent deux mille six cents (16 502 600) Francs CFA HTVA après une augmentation des quantités de l'item 1 (968 à 3 120) entrainant une variation de l'offre de 14,99% et un délai de livraison de quatorze (14) Jours				

REGION DU SAHEL

COMMUNE DE SEBBA

Demande de cotations pour l'acquisition par la Commune de Sebba d'équipements de formations sanitaires (lits d'hospitalisation, matelas.....) - Référence de la publication l'avis de demande de cotations : N°4186 du vendredi 18/07/2025
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 29/07/2025 - Nombre de plis reçus : Un (01)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF - Référence STEP: BF-UCP-PCRSS-496079-GO-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2025-02/RSHL/PYGH/CSBB/M/PRCP du 25/07/2025

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Délai d'exécution	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00194661 D	ESPOIR BUILDING -SERVICES SARL	3 100 000	3 658 000	3 100 000	3 658 000	30 jrs	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : ESPOIR BUILDING -SERVICES SARL pour un montant de trois millions cent mille (3 100 000) FCFA HTVA, et trois millions six cent cinquante-huit mille (3 658 000) FCFA TTC, avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires.

Demande de cotations pour les travaux de construction par la commune de Sebba des blocs de latrine à trois (03) postes dans les lieux publics au profit de la commune de sebba - Référence de la publication l'avis de demande de cotations : RMP n°4186 du vendredi 18/07/2025
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 30/07/2025 - Nombre de plis reçus : un (01)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF - Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-496066-CW-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2025-03/RSHL/PYGH/CSBB/PRCP du 28/07/2025

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Délai d'exécution	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00140135 F	ETABLISSEMENT DIABATE MOHAMED ABDOULAYE ET FRERES	19 252 660	-	19 252 660	-	60 jours	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE

ETABLISSEMENT DIABATE MOHAMED ABDOULAYE ET FRERES pour un montant de dix-neuf millions deux cent cinquante-deux mille six cent soixante (19 252 660) F CFA HTVA, avec un délai de livraison de soixante (60) jours calendaires.

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Demande de Prix : N°2025-003 /RPCL/PKWG/CBSS/M/PRPC, relative aux travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée Municipal de Bousé au profit de la Commune de Bousé - Financement : Budget Communal /ADCT-Fonds PREGOLS, Gestion 2025
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4194 du 30 juillet 2025
Convocation de la CCAM : N°2025-003/RPCL/PKWG/CBSS/M/PRPC du 04 août 2025 - Date de dépouillement : 08 août 2025
Nombre de plis reçus dans les délais : 07 - Nombre de plis reçus hors délais : 00 - Date de délibération : 14 Août 2025

Lot unique : Travaux de construction de trois (03) salles de classe au profit de la Commune de Bousé

SOUSSIONNAIRES	LOT	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC	
ACS-BTP-SARL	U	15.312.300	15.312.300	18.068.514	18.068.514	Non Conforme : Couverture en tôle alu Zinc 60/100 au lieu de couverture en tôle galva 35/100 proposée à l'item 3.4
RATEBA SERVICES	U	15.800.051	15.800.051	18.644.060	18.644.060	Non Conforme : complément de pièces administratives non fourni
GUYVAL-SARL	U	16.733.177	16.733.177	-	-	Non Conforme : complément de pièces administratives non fourni
ESOF-BTP	U	15.930.610	15.930.610	18.798.120	18.798.120	Non Conforme : complément de pièces administratives non fourni
ATTRIBUTAIRE		Infructueux pour absence d'offres conformes				

Synthèse des résultats de la Demande de prix N°2025-13/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 20/06/2025 pour les travaux de construction d'un bâtiment administratif au profit de la CEB de Mogtéo - Financement : Fond Minier, Gestion 2025
Publication : Revue des marchés publics n°4190 du jeudi 24 juillet 2025 –
Convocation de la CCAM : lettre n°2025-13/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 29 juillet 2025
Date de dépouillement : 04 Août 2025 - Nombre de soumissionnaires participants : 06

N° d'ordre	SOUSSIONNAIRES	MONTANT PROPOSE		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	ESE INTERNATIONAL SARL	31 894 215	37 635 174	-	-	Non conforme -Facture N°1013/BETP/2022 de lot de petit matériel de maçonnerie fournie non authentique (absence de sticker sur la facture exigé depuis 2022) -Attestation d'admissibilité datant de 2019 fournie en lieu et place de diplôme de technicien supérieur ; -Discordance de nom entre le CV et le diplôme de technicien supérieur -Déclaration relative à l'environnement établie en Août	

						2024, donc avant la publication de ce marché -Plan de charge de l'entreprise non daté et non signé -Fausse déclaration des dates de naissance des ouvriers SANOU Marcel et OUEDRAOGO Illiace -Non présentation de l'original de l'attestation d'admissibilité datant de 2019 fournie malgré la notification de la lettre N°2025-21/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 09 août 2025	
02	ACIFEB SARL	28 310 860	33 406 815	-	-	Non Conforme -Facture N°040/01/2023 pour achat de matériel électrique et facture N°0030 fournies non authentiques (absence de sticker exigé depuis 2022 sur les factures) -Planning d'exécution non conforme au modèle du dossier, -Méthodologie de réalisation est adressée au suivi contrôle de la SONABEL au niveau de C/exécution des travaux, -Discordance entre le nom sur le CV et le diplôme du technicien supérieur	
03	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL (CCK-BTP)	29 443 323	34 743 121	-	-	Non Conforme -Attestation de licence datant de 2022 fournie en lieu et place de diplôme du technicien supérieur demandé, -Diplôme de CAP maçonnerie douteux (différence de signature de l'impétrant sur le diplôme, celle sur le CV et celle sur l'attestation de disponibilité ; différence de nom entre celui du diplôme et ceux du CV et de l'attestation de disponibilité) -Planning d'exécution proposé est de 90 jours nettement hors délai de 60 jours exigés dans le dossier -Plan de mobilisation du personnel est de 90 jours hors délais de 60 jours -Différence de signature du directeur général de ELOMA SARL sur l'attestation de travail de Monsieur BAKOUIN ALEXANDRE JOSIAS et celui sur attestation de mise à disposition du matériel	
04	EKMF INTERNATIONAL SARL	35 527 990	-	-	-	Conforme	
05	ENTREPRISE ELIOR IDEALE (2.E.I)	36 222 990	-	-	-	Non conforme -Absence de garantie de soumission -Absence de pièces administratives	
06	ENTREPRISE BONKOUNGOU EDMOND ET FILS (EBEF)	35 687 680	-	-	-	Non conforme -Absence de garantie de soumission -Absence de pièces administratives	
Attributaire		EKMF INTERNATIONAL SARL pour son offre d'un montant de trente-cinq millions cinq cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (35 527 990) <u>francs CFA HTVA</u> avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

Acquisition de licence pour logiciel métier au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières

Rectificatif du Quotidien N°4208 – Mardi 19 Août 2025, page 43, portant sur la date d'ouverture des offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Direct
n°2025-07/MEMC/SG/DMP du 06 août 2025

Source de financement : Fonds d'Équipement DGMEG, exercice 2025.

Cet Avis d'Appel d'Offres Ouvert Direct fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) lance un Appel d'Offres Ouvert Direct ayant pour objet : **acquisition de licence pour logiciel métier au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières.** ; tels que décrits dans les Données particulières de l'Appel d'Offres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **lot unique** : **Acquisition de licence pour logiciel métier au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières**

Crédit disponible : cent millions (100 000 000) F CFA ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours.**

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de l'appel d'offre dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au **BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso** Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmp@memc.gov.bf

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des mines et des carrières **sis dans l'enceinte du BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso** Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un **(01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au **BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso** Tél. : (00226) 25 40 86 52, **avant le 03/09/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés**

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS (OST)

Réalisation de prestations de publicité, publications, relations publiques en deux (02) lots au profit de l'OST

**Avis de demande de prix à commande-client
N°2025-16/MS/SG/OST/DG/PRCP**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2025.

1 L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande-client ayant pour objet la **réalisation** de prestations **de publicité, publications, relations publiques en deux (02) lots au profit de l'OST** tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

✓ **Lot1 : acquisition d'imprimés publicitaires;**

✓ **lot2 : autres charges de publicité et de relation publique.**

Il s'agit d'un marché de clientèle sans engagement de quantités, exécuté par commandes successives.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, spécialisées dans les prestations de publicité, communication et relations publiques, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 La durée du marché est d'un (01) an renouvelable deux (02) fois sous réserve de performance satisfaisante et de crédits disponibles.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3^{ème} étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA par lot.**

6 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de 3% de l'enveloppe prévisionnelle pour chaque lot, soit cent cinquante mille (150 000) francs CFA par lot.**

Ces offres devront parvenir ou être remises à l'adresse « **secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés** » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **01/09/2025, à 09 heures TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

✓ Lot1 : 5 000 000 FCFA

✓ Lot2 : 5 000 000 FCFA

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Travaux de pavage dans le cadre de l'aménagement du parc botanique et construction d'une vitrine au profit du CNRST

Avis de demande de prix

N°2025-00013/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 08/08/2025

Financement : *Budget du CNRST gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du **Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**

Le **Délégué Général du CNRST** lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les **Données particulières de la demande de prix**. Les travaux seront financés sur le **budget du CNRST-gestion 2025**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **d'agrément de type B2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension **et en règle vis-à-vis de l'administration**.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Aménagement du parc botanique avec la construction d'une vitrine au profit de l'IRSS;

Lot 2 : Travaux de pavage (phase 2) dans le cadre de l'aménagement du parc botanique

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt (80) jours pour le lot 1 et soixante -cinq (65) jours pour le lot 2

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les **bureaux de la Personne responsable de la commande publique au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA par lot**.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant d'un millions neuf cent cinquante mille (1 950 000) FCFA pour le lot 1 et d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises **au secrétariat de la personne responsable de la commande publique du CNRST**, avant le **01/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA TTC pour le lot 1 et de Cinquante-deux millions trois cent vingt-neuf mille deux cent cinquante (52 329 250) FCFA TTC pour le lot 2.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Djibirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

PROJET D'ELECTRIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNEXIONS A L'ELECTRICITE (PEDECEL)

Construction et équipement d'un laboratoire de simulation d'exploitation du réseau pour le Centre de Formation de la SONABEL à Ouagadougou

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'Électrification et de Développement des Connexions à l'Électricité (PEDECEL)

Secteur : Énergie / Électricité

Acquisition de Biens / Travaux : Construction et équipement d'un laboratoire de simulation d'exploitation du réseau pour le Centre de Formation de la SONABEL à Ouagadougou.

Mode de financement : Prêt - Banque Islamique de Développement (BID)

N° de financement : BFA-1043 du 10 mai 2023

AOI/PM : N° 01-2025/SONABEL/PEDECEL

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir les coûts partiels du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les travaux de construction et équipement d'un laboratoire de simulation d'exploitation du réseau pour le Centre de Formation de la SONABEL à Ouagadougou.
2. Le **Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)** sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la construction et équipement d'un laboratoire de simulation d'exploitation du réseau pour le Centre de Formation de la SONABEL à Ouagadougou en lot unique.
Le délai d'exécution de la prestation est de cinq cent dix jours (510) jours calendaires, soit 17 mois.
3. La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres International réservé aux Pays Membres de la BID (AOI/PM) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BID, Avril 2019 révisées en Février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives (version anglaise) concernant les règles de la BID portant sur les conflits d'intérêt.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la SONABEL à l'adresse suivante : Coordonnateur du PEDECEL, jbedel.gouba@sonabel.bf avec copie à secretariat.dg@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT : aux secrétariats des Départements des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, Ouagadougou.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, à la caisse située à l'immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte n° **BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK**. Le dossier d'appel d'offres sera retiré au secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve du paiement du Dossier (quittance de paiement ou ordre de virement).
6. Pour les entreprises étrangères, le dossier d'appel d'offres pourra à leurs demande et frais, leur être acheminé par « transport express », sur présentation de la preuve du paiement du dossier. Le dossier d'appel d'offres pourra être également remis aux Soumissionnaires intéressés par voie électronique sur présentation de la preuve du paiement requis.
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le mercredi 22 Octobre 2025 à 9h00 (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse : Immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, Direction des Marchés, sis au rez-de-chaussée, salle de réunion, Ouagadougou, mentionnée ci-dessous, **le mercredi 22 Octobre 2025 à 09h 15**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de 29 000 000 F CFA. Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Consultation des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général

Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000, 2ème Etage,

Secrétariat des Départements des Marchés

01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tel : +226 25 30 61 00

jbedel.gouba@sonabel.bf ;

Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Dépôt des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général

Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, 2ème Etage,

Secrétariat des Départements des Marchés

01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tel : +226 25 30 61 00
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Ouvertures des offres

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Ville : Ouagadougou,

Pays : Burkina Faso,

Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000,

Au rez-de chaussée/Salle de réunion ,

01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso,

Tel : +226 25 30 61 00,

jbedel.gouba@sonabel.bf ;

Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Sélection de prestataires/fournisseurs en vue de la constitution du répertoire complémentaire des fournisseurs 2025 de l'EPO.

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025- 003/MESRI/SG/EPO/DG/PRCP

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés révisé (PPM) 2025, l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue du complément de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une liste complémentaire de fournisseurs que l'EPO pourra contacter pour la fourniture des biens et services.

2. Peuvent soumissionner les entreprises spécialisées dans le domaine de la **fourniture de matériels de bureau**.

3. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration. Elles sont invitées à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue du complément du répertoire des fournisseurs de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou 2025 ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise;
- un contact téléphonique permanent ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce.

L'EPO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'École Polytechnique de Ouagadougou à Nagrin au côté ouest du feu tricolore suivant celui de l'HOTEL PALACE de Ouaga 2000, 18 BP 234 Ouagadougou 18, tel 72 71 72 72

5. Les offres devront parvenir ou être remises à la même adresse, avant le **04/09/2025 à 09 heures**.

6. L'EPO se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

N.B : - les offres doivent être lisibles, paginer, propres et bien ordonnées (Selon l'ordre des critères lister dans l'avis).

La Personne responsable des marchés

Mahamoudou SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU PLATEAU-CENTRAL ET DU CENTRE-EST POUR LE COMPTE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-26M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement :

Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participé au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement,
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formation en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes:

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial ✓ dix (10) années d'expérience : 15 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	20 points
A.3	Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ✓ cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	10 points

B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.2	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : ✓ une (01) étude : 10 points ✓ au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.3	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : ✓ deux (02) études : 10 points ✓ au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	15 points
B.4	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ✓ deux (02) missions : 10 points	10 points
B.5	Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH)**, sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04/09/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Est** ».

9. **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH)**, sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, **téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

CONCEPTION DES PRODUITS D'ASSURANCE POUR LES FILIERES CIBLES ET REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA MISE EN PLACE DE PRODUITS ASSURANCIELS EN MATIERE DE PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE AU PROFIT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES DE VALEURS MAÏS, SOJA, VOLAILLE, POISSON ET DE RESILIENCE (PIMSAR)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-018M-BIS/MARAH/SG/DMP P
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : Don FAD n° 2100155042270 du 27/02/2023

N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-032

NB : Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à celui publié dans la revue des marchés publics N° 4176 du vendredi 04 juillet 2025 et dont la date limite de soumission était prévue pour le 18 juillet 2025.

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don pour le financement du coût du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à la conception des produits d'assurance pour les filières cibles et réalisation d'une étude sur la mise en place de produits assuranciers en matière de production animale et halieutique.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- identifier les types de risques encourus par les filières poisson et volaille ;
- tarifier les risques et proposer les produits d'assurance commercialisables ;
- proposer un dispositif opérationnel efficient pour le déploiement des différents produits ;
- évaluer la volonté des acteurs à payer la prime ;
- proposer un plan de campagne d'assurance (fenêtre de souscription, période d'évaluation à mi-parcours, date de clôture, date de dépôt du rapport de la campagne et délai de paiement des indemnisations).

3. Le délai de réalisation de la mission est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

4. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans la conception de produits d'assurance. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (conception de produits d'assurance) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
- Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions/références similaires justifiées comme indiqué au paragraphe 5 ci-dessus. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 51 91 03 79/67 46 14 07, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **08/09/2025 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la conception des produits d'assurance pour les filières cibles et réalisation d'une étude sur la mise en place de produits assuranciers en matière de production animale et halieutique** ».

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO**, Directeur des Marchés Publics du MARAH

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) 51 91 03 79/67 46 14 07

E-mail : dmpmaah@gmail.com

***Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM / MARAH***

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

AUDIT DES COMPTES DU PROJET, EXERCICES 2025, 2026 ET 2027 DU PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES DE VALEURS MAÏS, SOJA, VOLAILLE, POISSON ET DE RESILIENCE (PIMSAR)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-028M/MARAH/SG/DMP

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : PRET FAT N° 5900150003504 du 27/02/2023

N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-037

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don pour le financement du coût du Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience au Burkina Faso (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des comptes du Projet, exercices 2025, 2026 et 2027.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des comptes du Projet, exercices 2025, 2026 et 2027 conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) édictées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) ou les normes comptables nationales lorsque celles-ci sont jugées acceptables par la Banque.

Le délai de réalisation de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires par exercice.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'auditeur doit être enregistré et inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional. Il doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit financier des projets/programmes de développement, notamment ceux financés par des bailleurs de fonds. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée d'une copie de son inscription à un Ordre national ou régional des experts-comptables et de son registre de commerce ou de ses statuts ;
- un tableau de présentation des références de missions similaires d'audit des comptes de projets/programmes de développement faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
- les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
- pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure cet institut dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **08/09/2025 à 09 heures 00** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit des comptes du PIMSAR, exercices 2025, 2026 et 2027** ».

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO**, Directeur des Marchés Publics du MARAH

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) **51 91 03 79 / 67 46 14 07**

E-mail : dmpmaah@gmail.com avec copie à spmpimsar@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE (PLANIFICATION PARTICIPATIVE COMMUNAUTAIRE) DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-SUD ET DU CENTRE-OUEST POUR LE COMPTE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-027M/MARAH/SG/DMP
(SERVICES DE CONSULTANTS)
Secteur : agriculture-sécurité alimentaire
Référence du Protocole de financement :
Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023
N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Ouest dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

2. L'objectif général de la présente prestation est d'aboutir à une planification participative et consensuelle des investissements (activités) à réaliser dans les communes et les règles à mettre en place pour la gestion durable des investissements en cohérence avec les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS).

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- cibler de manière participative des investissements (activités) à réaliser dans les différents villages de chaque commune conformément au plan d'occupation et d'affectation du sol déjà élaboré ;
- cibler de manière participative des investissements à réaliser sur les sites retenus ;
- prioriser et planifier les activités à réaliser à court, moyen et long terme avec les bénéficiaires du projet ;
- identifier les mécanismes de gestion/régulation à mettre en place ;
- restituer en plénière, les propositions d'investissements ;
- élaborer les plans d'aménagement.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant

- Être titulaire au moins d'un BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du développement rural ou territorial et (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ;
- Avoir conduit au moins deux (2) études de planification participative communautaire ;
- Avoir participer au moins à deux (02) études d'élaboration des plans communaux de développement ;
- Avoir participé au moins à une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement du territoire ;
- Avoir participé à deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ;
- Avoir participé à une (01) conception des méthodologies innovantes de planification.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
 - un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
 - un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - une copie légalisée du diplôme, des copies attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie, environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
	Expérience générale	30 points
A.2	Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural ou de développement territorial ✓ dix (10) années d'expérience : 15 points ✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	20 points
	Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités ✓ cinq (05) années d'expérience : 5 points au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 5 points	10 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de planification participative communautaire : ✓ deux (02) études : 10 points	15 points

	✓ <i>au-delà de deux (02) études : 01 point supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points</i>	
B.2	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire : ✓ <i>une (01) étude : 10 points</i> ✓ <i>au-delà d'une (01) étude : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points</i>	15 points
B.3	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études d'élaboration du plan communal de développement (PCD) : ✓ <i>deux (02) études : 10 points</i> ✓ <i>au-delà de deux (02) études : 01 points supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points</i>	15 points
B.4	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées ✓ <i>deux (02) missions : 10 points</i>	10 points
B.5	Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH)**, sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 49 99 00 à 09/Poste 4019, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04/09/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Ouest** ».

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Ousmane SEMBENE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, **téléphone 25 41 17 47**

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention de : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Sélection d'un consultant individuel pour la réalisation d'une expertise immobilière des investissements immobiliers de la CNSS

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET
N°2025/045/CNSS/DESG/SM
Budget prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
2. **La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer la réalisation d'une expertise immobilière des investissements immobiliers de la CNSS (Première tranche - cité de l'avenir), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles.**
3. Les services comprennent *la réalisation d'une expertise immobilière en vue de déterminer la valeur vénale des villas ainsi que des terrains non bâtis.*
4. La CNSS invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en génie civil avec une ancienneté de 10 ans (joindre une copie légalisée du diplôme) (10 points)
 - Justifier d'un diplôme d'expert immobilier (joindre une copie légalisée du diplôme) (30 points)
 - Avoir prêté serment devant un tribunal compétent (joindre la preuve) (30 points)
 - Avoir réalisé au moins trois missions similaires (joindre les pièces justificatives) (30 points)
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au service des marchés sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège de la CNSS, non loin de la place de la nation et aux heures suivantes : 8 heures à 15 heures.
7. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt
 - le CV daté et signé conformément au modèle joint
 - le diplôme légalisé
 - la preuve de prestation de serment devant un tribunal compétent
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin)
8. Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après, *service des marchés sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège de la CNSS* au plus tard le **04/09/2025 à 09 heures.**

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

**PROGRAMME BUDGETAIRE DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

**Recrutement d'un cabinet pour appuyer le processus de réalisation des plateformes
informatisées des chaînes administrative (module Enregistrement et mise en l'état) et pénale
(module Parquet) : renforcement de compétences, coaching et développement**

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 2025-006/MTDPCE/SG/ PB-DICE/PACTDIGITAL du 12 août 2025

Pour le recrutement d'un cabinet pour appuyer le processus de réalisation des plateformes informatisées des chaînes administrative (module Enregistrement et mise en l'état) et pénale (module Parquet) : renforcement de compétences, coaching et développement

Source de financement : *IDA Crédit N°74620-BF*

Référence STEP : N° BF-PACTDIGITAL-502184-CS-CQS

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant « **Recrutement d'un cabinet pour appuyer le processus de réalisation des plateformes informatisées des chaînes administrative et pénale : renforcement de compétences, coaching et développement** »

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est de coacher et appuyer les équipes techniques de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dans la digitalisation des chaînes administrative et pénale.

De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet de :

- Faire un bilan de compétence des équipes de développement en début et fin de mission ;
- Organiser des sessions de renforcement des compétences techniques des équipes de développement en méthodologie Agile, SpringBoot, Laravel, Angular et PostgreSQL;
- Participer au développement des modules prévu pour les plateformes de la chaîne administrative et pénale ;
- Vérifier et assurer la qualité du code source des plateformes développées ;
- Donner un avis technique sur les choix technologique, les caractéristiques l'infrastructure nécessaire pour l'hébergement avec conteneurisation et haute disponibilité et l'architecture de sécurité des plateformes proposées par l'équipe technique du projet ;
- conduire le déploiement de la solution de conteneurisation et des plateformes dans ces conteneurs sous la supervision des équipes techniques ;
- assister l'équipe technique dans le choix et mise en place d'outils de surveillance, de gestion des performances, réplication et de synchronisation ;
- amender ou valider les livrables produits après chaque étape de processus de mise en place des plateformes;
- Participer à la formation des utilisateurs.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette mission sont :

- Un bilan de compétences des équipes de développement est fait en début et fin de mission ;
- Des sessions de renforcement de compétences techniques en méthodologie Agile, SpringBoot, Laravel, Angular et PostgreSQL sont assurées au profit des équipes techniques ;
- La participation au développement des modules prévu pour les plateformes de la chaîne administrative et pénale est vérifiable ;
- La qualité du code source des plateformes développées est vérifiée et assurée ;
- Un avis technique sur les choix technologique, les caractéristiques l'infrastructure nécessaire pour l'hébergement avec conteneurisation et haute disponibilité et l'architecture de sécurité des plateformes proposées par l'équipe technique du projet est donné ;

- Le déploiement de la solution de conteneurisation ainsi que celle des plateformes dans ces conteneurs est réalisée sous la supervision des équipes techniques ;
- L'équipe technique est assistée dans le choix et mise en place d'outils de surveillance, de gestion des performances, réplication et de synchronisation
- Les livrables produits après chaque étape de processus de mise en place des plateformes sont amendés ou validés ;
- La participation à la formation des utilisateurs est vérifiable.

4. Le délai d'exécution de la mission est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat du PACTDIGITAL-BF à l'adresse ci-dessous : sis à Ouagadougou à la cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98 ou en écrivant à maxime.belem@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.

6. La Coordinatrice du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) invite maintenant les consultants (cabinets) à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée, datée et signée ;
- une présentation du cabinet faisant ressortir ses domaines de compétence ;
- les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission.

NB : Les prestations similaires exécutées doivent être justifiées par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), sixième édition de février 2025 exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

8. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Fondée sur les qualifications du consultant (SQC) (7.11), en accord avec les règles et procédures définies dans le règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), sixième édition de février 2025.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du **Secrétariat du PACTDIGITAL, sise à la Cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98, E-mail : maxime.belem@tic.gov.bf** aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, **multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés uniquement** à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **02 septembre 2025** avec la mention « **réponse à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour appuyer le processus de réalisation des plateformes informatisées des chaînes administrative et pénale : renforcement de compétences, coaching et développement** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Haoua OUATTARA/DAMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication

**PROGRAMME BUDGETAIRE DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

**Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études techniques et architecturales
pour la construction du Datacenter normalisé Tiers 3**

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 2025-007/MTDPCE/SG/ PB-DICE/PACTDIGITAL du 12 août 2025

Source de financement : IDA Crédit N°74620-BF

Référence STEP : N° BF-PACTDIGITAL-505142-CS-CQS

3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant « **Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études techniques et architecturales pour la construction du Datacenter normalisé Tiers 3** »

4. OBJECTIF DE LA MISSION

Les études technique et architecturale commanditées dans le cadre de la présente mission ont pour objectif de fournir une base technique complète et fiable pour la conception, la mise en œuvre et l'exploitation d'un Datacenter normalisé Tier 3, destiné à l'hébergement sécurisé et haute disponibilité des plateformes et des données numériques de l'administration et du secteur privé.

De façon spécifique, il s'agira :

Au titre de l'étude technique :

- d'évaluer les besoins techniques (infrastructures, sécurité, énergie, refroidissement, connectivité, redondance, etc.) pour la mise en place du Datacenter.
- de faire un benchmarking sur le plan technique des projets similaires, précisément au Cap-vert, au Togo, au Benin, au Niger et en Mauritanie
- de définir les exigences pour la résilience, la continuité d'activité et la cybersécurité.
- de définir l'architecture physique et logique du futur Datacenter.
- de dimensionner l'infrastructure hyperconvergente (calcul, stockage, virtualisation, supervision)
- de dimensionner le NOC « Network Operations Center »
- identifier et décrire les outils de gestion du datacenter
- de dimensionner le support technique
- d'élaborer un plan de transfert de compétences
- de former et certifier les ingénieurs de l'administration publique sur les modules :
 - Certified Data Centre Professional (CDCP) au profit de 10 ingénieurs de l'administration publique (y compris la certification)
 - Certified Data Centre Specialist (CDCS) au profit de 5 ingénieurs de l'administration publique (y compris la certification)

Au titre de l'étude architecturale :

- de collecter les besoins techniques (Administration, infrastructures, sécurité, énergie, refroidissement, réseau informatiques, redondance, etc.) pour la construction du Datacenter ;
- de faire un benchmarking sur le plan architectural des projets similaires, précisément au Cap-vert, au Togo, au Benin, au Niger et en Mauritanie
- de proposer une architecture conforme à la norme Tier 3 et adaptée aux contraintes locales.
- de concevoir un site alimenté et structuré pour accueillir les infrastructures du datacenter.
- d'élaborer les schémas électriques, HVAC, fibre optique et réseau.
- de proposer des mécanismes de sécurité physique et logique conformes aux standards pour assurer une infrastructure réseau performante et hautement sécurisée, notamment face aux catastrophes naturelles et aux attaques terroristes ;
- de solliciter l'approbation du ministère en charge de l'urbanisme sur les livrables finaux de l'étude architecturale.

3. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la mission, les résultats ci-dessous sont atteints

Au titre de l'étude technique :

- les besoins techniques (infrastructures, sécurité, énergie, refroidissement, connectivité, redondance, etc.) pour la mise en place du Datacenter sont collectés ;
- un benchmarking sur le plan technique des projets similaires, précisément au Cap-vert, au Togo, au Benin, au Niger et en Mauritanie a été réalisé
- les exigences pour la résilience, la continuité d'activité et la cybersécurité ont été définies.
- l'architecture physique et logique du futur Datacenter est élaborée.
- le dimensionnement l'infrastructure hyperconvergente (calcul, stockage, virtualisation, supervision) est réalisé
- le dimensionnement et la conception du NOC sont réalisés
- les outils de gestion du datacenter sont identifiés et décrits
- le support technique à mettre en place est décrit
- le plan de transfert de compétences est élaboré

- 10 ingénieurs sont formés et certifiés sur le module CDCP « Certified Data Centre Professional » au profit de l'administration publique
- 5 ingénieurs sont formés et certifiés sur le module CDCS « Certified Data Centre Specialist » au profit de l'administration publique

Au titre de l'étude architecturale :

- les besoins techniques (Administration, infrastructures, sécurité, énergie, refroidissement, réseau informatique, redondance, etc.) pour la construction du Datacenter collectés et exploités.
- un benchmarking sur le plan architectural des projets similaires, précisément au Cap-vert, au Togo, au Bénin, au Niger et en Mauritanie est réalisé
- une architecture conforme à la norme Tier 3 et adaptée aux contraintes locales est élaborée.
- les aménagements pour l'implantation des infrastructures du datacenter sont proposés.
- les schémas électriques, HVAC, fibre optique et réseau sont proposés.
- les mécanismes de sécurité physique et logique conformes aux standards pour assurer une infrastructure réseau performante et hautement sécurisée sont proposés ;
- un APS « Avant-projet Sommaire » et un APD « Avant-projet Détaillé » sont élaborés et approuvés par le bénéficiaire et le ministère en charge de l'urbanisme.

11. Le délai d'exécution de la mission est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations.

12. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat du PACTDIGITAL-BF à l'adresse ci-dessous : sis à Ouagadougou à la cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98 ou en écrivant à maxime.belem@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.

13. La Coordinatrice du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) invite maintenant les consultants (cabinets/bureaux) à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 une lettre de manifestation d'intérêt adressée, datée et signée ;
 une présentation du cabinet faisant ressortir ses domaines de compétence ;
 les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission.

NB : Le cabinet de consultants recherché dans le cadre de la présente mission devrait être un bureau ou un groupement de bureau spécialisé dans des centres de données, justifiant de (02) missions similaires au minimum en nature et en volume réalisées durant les cinq dernières années. Cette expérience doit être justifiée par la fourniture de références techniques, elles même justifiées par la fourniture des pages de garde et de signature des contrats approuvés ainsi que leur attestation de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

14. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), sixième édition de février 2025 exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

15. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Fondée sur les qualifications du consultant (SQC) (7.11), en accord avec les règles et procédures définies dans le règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), sixième édition de février 2025.

16. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du **Secrétariat du PACTDIGITAL**, sise à la Cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98, E-mail : maxime.belem@tic.gov.bf aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

17. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, **multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés uniquement** à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **03 septembre 2025** avec la mention « **réponse à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des études techniques et architecturales pour la construction du Datacenter normalisé Tiers 3** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Haoua OUATTARA/DAMA
 Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
 des Lettres et de la Communication



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE-NORD

Acquisition de matériel de fonctionnement des écoles au profit de la DPEPPNF Du Sanmatenga

Avis de demande de prix
DDP N°01-2025 DPEPPNF-SNM
Financement : BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Sanmatenga.

1. La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Sanmatenga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de fonctionnement des écoles tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

☐ **Lot 1** : Acquisition de matériel de fonctionnement des écoles au profit des CEB de Barsalogo1 ; Barsalogo 2 ; Kaya 1 ; Kaya 2 ; Mané ; Pensa et Pibaoré d'un montant de **vingt-cinq millions six cent soixante-quatre mille quatre cent vingt-six (25 664 426) de francs CFA TTC**;

☐ **Lot 2** : Acquisition de matériel de fonctionnement des écoles au profit des CEB de Boussouma 1 ; Boussouma 2 ; Korsimoro ; Pissila 1 ; Pissila 2 et Ziga d'un montant de **vingt-huit millions sept cent cinquante-six mille trois cent huit (28 756 308) de francs CFA TTC**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Service de la Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Sanmatenga, Kaya**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Sanmatenga, Kaya** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA par lot** à la Trésorerie Régionale du Centre Nord. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de:

Lot 1 : sept cent mille (700 000) francs CFA ;

Lot 2 : huit cent mille (800 000) francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Secrétaire Général de la province du Sanmatenga. Avenue :

Ville : Kaya, Numéro de téléphone : **(226) 75 53 80 57**

au plus tard le **25 Aout 2025 à 09 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister le **01/09/2025 à 9 heures**, à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Haut-Commissariat de Kaya**.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés
Pasnewindè QUEDRAOGO
Administrateur Civil

REGION DU CENTRE-NORD

Acquisition, installation et mise en service par la commune de Tougouri de plaques solaires pour l'alimentation de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS).

Avis de Demande de Cotation
n°2025-05/RCNR/PNMT/CTGR/PRCP du 06 août 2025
FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-489341-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition, installation et mise en service par la commune de Tougouri de plaques solaires pour l'alimentation de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS).

2. **La Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Tougouri** sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, installation et mise en service par la commune de Tougouri de plaques solaires pour l'alimentation de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :

Lot unique : Acquisition, installation et mise en service par la commune de Tougouri de plaques solaires pour l'alimentation de l'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS).

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Tougouri**, Tél : **+226 70 63 58 24** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

4. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat général de la mairie de Tougouri, tél : **+226 75 11 43 09**.

5. Les offres devront être au secrétariat du secrétariat général de la mairie de Tougouri, **site à Tougouri** au plus tard le **1^{er}/09/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans **la salle de réunion** de la Mairie de Tougouri à **partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

➤ **La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.**

➤ **Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.**

6. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Un certificat de non faillite.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Fournir un matériel minimum et un personnel minimum, tel qu'exigé dans le dossier d'appel à concurrence.**

8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à **Tougouri dans la région du Centre-Nord**. Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours calendaires**.

9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Yacouba KINDA
Secrétaire Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de mobiliers pour l'unité de dialyse du CHR de Tenkodogo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré
N° 2025-001/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 12 Août 2025
Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2025

Enveloppe prévisionnelle :
Lot 1 : 76 537 000 FCFA TTC
Lot 2 : 50 000 000 FCFA TTC
Lot 3 : 88 000 000 FCFA TTC
Lot 4 : 19 500 000 FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, du CHR de Tenkodogo

Le CHR de Tenkodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants :

Acquisition de meubles d'assise de bureaux et salles (Lot 1) ;
Acquisition de mobiliers électroménagers et informatiques de salles et bureaux (Lot 2) ;
Acquisition de mobiliers spécifiques pour salles et bureaux (Lot 3) ;
Acquisition des autres mobiliers spécifiques de salles et bureaux (Lot 4).

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la direction général situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30.

Les exigences en matière de qualifications sont : voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo de cinquante mille (50 000) FCFA pour les lots 1 ; 2 et 3 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 4.

La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera transmis à main propre sur présentation de la quittance de paiement.

Les offres devront être soumises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **04/09/2025 à 9h00 mn TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, dont les montants par lot sont de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 1, un million deux cent mille (1 200 000) FCFA pour le lot 2, deux millions (2 000 000) FCFA pour le lot 3 et cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 4 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/09/2025 à 9h 00 mn** dans la salle de réunion du CHR de Tenkodogo sise au rez de chaussée du bâtiment administration.

NB : les dispositions innovantes du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 seront considérées et prises en compte dans le déroulement de la procédure d'acquisition.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Hervé TRAORE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de tenues et matériels de protection au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de demande de prix

N° 2025-017/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 18 août 2025

Financement : BUDGET DU CHR-TNK, EXERCICE 2025

Budget prévisionnel : 15 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition de tenues et matériels de protection au profit du CHR de Tenkodogo** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : **Acquisition de tenues et matériels de protection au profit du CHR de Tenkodogo.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **01/09/2025 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : les dispositions innovantes du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 seront considérées et prises en compte dans le déroulement de la procédure d'acquisition.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Hervé TRAORE

REGION DE YAADGA

Acquisition d'équipements de protection individuelle (blouses, champs opératoires, bottes de travail.....)

Avis de demande de prix
N°2025-15/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP
Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition d'équipements de protection individuelle (blouses, champs opératoires, bottes de travail.....)** d'un montant prévisionnel de **vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) francs CFA TTC** au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics;
Téléphone : 74 93 13 24.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1^{er} étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de **trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du dit établissement**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1^{er} étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) avant **le 27 août 2025 à 09 heures 00 mn.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **sept cent mille (700 000) Francs CFA**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des marchés**

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

REGION DU SAHEL

Acquisition par la commune de Arbinda de kits d'installation solaires au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.

Avis de Demande de Cotation n°2025-006 /RSHL/C.RBN/SG/PRM du 18 Août 2025
FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-502581-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition par la commune de Arbinda de kits d'installation solaires au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.**
2. La Personne Responsable de la commande Publique de la commune de Arbinda **sollicite** des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition par la commune de Arbinda de kits d'installation solaires au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables** constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :

Lot unique : l'acquisition par la commune de Arbinda de kits d'installation solaires au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **représentation de la commune de Arbinda, sis à l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) Adresse Postale : 70, Rond-point 6.30 Cité An II 01 BP 6203 01, Tél : 76 75 53 21/72 0036 42** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès de la **représentation de la commune de Arbinda, sis à l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) Adresse Postale : 70, Rond-point 6.30 Cité An II 01 BP 6203 01**
6. Les offres devront être remises de la **représentation de la commune de Arbinda, sis à l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) Adresse Postale : 70, Rond-point 6.30 Cité An II 01 BP 6203 01** au plus tard le **1^{er}/09/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

➤ La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
➤ Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
➤ Une attestation de situation Fiscale ;
➤ Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
➤ Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
➤ Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
➤ Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
➤ Un certificat de non faillite.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à **Arbinda**. Le délai de livraison sera de **trente (30) jours calendaires**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

La Personne Responsable de la Commande publique

Soumaïla BELEM
Secrétaire Administratif

REGION DU SAHEL

**Acquisition par la commune de Sebba des kits d'installation solaires (tournevis, marteau)
au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.**

Avis de Demande de Cotation n°2025-04_/RSHL/PYGH/CSBB/PRCP du 18 août 2025

FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

REFERENCE STEP: BF-UCP-PCRSS-502569-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition par la commune de Sebba des kits d'installation solaires (tournevis, marteau.....) au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.**
2. La Personne Responsable de la Commande publique de la Commune de Sebba sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition par la commune de Sebba des kits d'installation solaires (tournevis, marteau...) au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :
Lot unique : Acquisition par la commune de Sebba des kits d'installation solaires (tournevis, marteau ...) au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Sebba délocalisée à Dori à l'intérieur de la Direction Régionale de l'Eau, de l'environnement et de l'assainissement (DREEA), **Tél : 76 55 84 28/68 23 90 12** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat de la Mairie de Sebba délocalisée à Dori à l'intérieur de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Environnement et de l'Assainissement (DREEA).
6. Les offres devront être remises au secrétariat de la Mairie de Sebba au plus tard le **02/09/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux de la Mairie à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
 - Les offres remises en retard (**hors délai**) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **Deux cent mille (200 000) FCFA**.
En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
 - Une attestation de situation Fiscale ;
 - Une attestation de la Caisse Nationales de Sécurité Sociales (CNSS) ;
 - Une attestation de la Direction Régionales des lois Sociales ;
 - Une attestation de Non engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat
 - Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
 - Un certificat de non faillite.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Sebba dans la région du Sahel. Le délai de livraison sera de **trente (30) jours calendaires**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

La Personne Responsable de la Commande publique

Z. Louis OUEDRAOGO

REGION DU SAHEL

Acquisition par la commune de Gorgadji de kits d'installation solaires et de kits maintenance de forage au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.

Avis de Demande de Cotation n°2025-007/RSHL/PSNO/C-GGDJ/PRCP du 18 Août 2025

FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-502579-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition par la commune de Gorgadji de kits d'installation solaires et de kits maintenance de forage au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables de la commune de Gorgadji dans la région du Sahel.
2. La personne responsable de la commande publique de la commune de Gorgadji sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition par la commune de Gorgadji de kits d'installation solaires et de kits maintenance de forage au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables de la commune de Gorgadji dans la région du Sahel constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :

Lot unique : Acquisition par la commune de Gorgadji de kits d'installation solaires et de kits maintenance de forage au profit des jeunes PDI et hôtes vulnérables.

3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025».
 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Gorgadji sis à la Mairie de Dori, Tél : 71 24 78 58/ 78 02 26 14** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au vendredi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
 5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat de la Mairie de Gorgadji sis à la Mairie de Dori.
 6. Les offres devront être remises au secrétariat de la Mairie de Gorgadji sis à la Mairie de Dori au plus tard le **03/09/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux de la Mairie de Gorgadji à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) FCFA**. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
 - Une attestation de situation Fiscale ;
 - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
 - Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
 - Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
 - Un certificat de non faillite.
 8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Ouagadougou et éventuellement dans les zones d'intervention du projet. Le délai de livraison sera de **Trente (30) jours calendaires**.
 9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

La Personne Responsable de la Commande Publique

PASGO T. Alexandre

Technicien supérieur en Génie Civil

REGION DU SUD-OUEST

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie

DEMANDE DE PRIX

N°2025-14/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 12 août 2025

Financement : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune urbaine de Gaoua.

1- La commune urbaine de Gaoua lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en un lot unique répartis comme suit :

Lot unique : acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie pour un montant prévisionnel de trois millions (3 000 000) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours pour le lot unique.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au bureau de la personne responsable de la commande publique de la commune urbaine de Gaoua**, Numéro de bureau : **1^{ère} porte des bureaux se trouvant derrière le bâtiment en pierres taillées à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua**, Tél : **(+226) 20 97 69 59**, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

3- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés de Gaoua, Tél : 66 84 94 08 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA auprès de la trésorerie régionale du Sud-ouest/Gaoua pour le lot unique.**

4- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** pour le **lot unique** et devra parvenir ou être remises auprès de la **Personne responsable de la commande publique**, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

5- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Christian BADO

Administrateur civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REGION DU SUD OUEST

ACQUISITION DE MATERIELS ET FOURNITURES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE (DPEPPNF) DU PONI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025- 01 /MATM/RSUO/PPON/HC-G/SG/CPAM
Financement : budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Poni.

1. La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Poni lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles au profit de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Poni.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique comme suit : l'acquisition de matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles au profit de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Poni). Le montant prévisionnel est de trente cinq millions neuf cent quatre vingt cinq mille neuf cent vingt sept (35 985 927) Francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du PONI.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du Poni, contact : 70 99 99 72/ 75 37 49 97 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs à la Trésorerie Régionale du Sud-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) Francs CFA.

7. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle du Poni, Tel : (226) 20 90 01 12 au plus tard le **01/09/2025 à 9h TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Province du Poni
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sayouba KABORE
Administrateur Civil

REGION DU SUD-OUEST

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie

DEMANDE DE PRIX
N°2025-14/RSUO/PPON/CU-G/M/CAB/PRCP du 12 août 2025
Financement : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune urbaine de Gaoua.

8- La commune urbaine de Gaoua lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

9- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en un lot unique répartis comme suit :

Lot unique : acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie pour un montant prévisionnel de trois millions (3 000 000) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours** pour le **lot unique**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au bureau de la personne responsable de la commande publique de la commune urbaine de Gaoua**, Numéro de bureau : **1^{ère} porte des bureaux se trouvant derrière le bâtiment en pierres taillées à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua**, Tél : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

10- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés de Gaoua, Tél : 66 84 94 08 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA** auprès de la **trésorerie régionale du Sud-ouest/Gaoua pour le lot unique**.

11- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** pour le **lot unique** et devra parvenir ou être remises auprès de la **Personne responsable de la commande publique**, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

12- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.

13- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

14- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Christian BADO
Administrateur civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisation de deux (02) forages positifs dans la commune de Yaho

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 24 juillet 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés de la commune de Yaho, gestion 2025.

1. La Mairie de Yaho lance une demande de prix pour la réalisation de deux (02) forages positifs dans la commune de Yaho.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de catégorie **FN1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en **deux (02) lots** :

Lot 1 : Réalisation d'un forage positif volonta à l'école « A » de Yaho.

Lot 2 : Réalisation d'un forage positif à exhaure solaire dans le site d'abattage des animaux à Yaho

Montants prévisionnels :

Lot 1 : six millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-trois (6 399 443) FCFA TTC.

Lot 2 : neuf millions huit cent cinq mille trois cent dix-neuf (9 805 319) FCFA TTC

Financement : ADCT/FMDL

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux lots., dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1: quarante cinq (45) jours;

- lot 2: quarante cinq (45) jours;

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot auprès de la trésorerie départementale de Bagassi.**

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : cent quatre-vingt-dix mille (190 000) FCFA

Lot 2 : deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yaho, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **minimum de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique/PI

Tély SOMBIE
Secrétaire Administratif

REGION DES CASCADES

Travaux de réalisation de dalots à Korendougou, Nangolo et Salenténè dans la commune de Niankorodougou

Avis de demande de prix
N° 2025-08/RCAS/PLRB/CNKDG/CCAM/PRCP du 08 août 2025
Financement : *Budget communal (Ressources FMD),
Gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 de la commune de Niankorodougou.

1. La *personne responsable de la commande publique de la commune de Niankorodougou* lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation de dalots à Korendougou, Nangolo et Salenténè dans la commune de Niankorodougou tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément de type **T3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un lot : **Lot unique** : Travaux de réalisation de dalots à Korendougou, Nangolo et Salenténè dans la commune de Niankorodougou (**Ressources FMD**) ;
Le montant prévisionnel pour le lot est de : **quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille (85 500 000) FCFA**.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Niankorodougou tous les jours ouvrables de 08 heures 30 à 15 heures 30 minutes.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie de Niankorodougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** à la perception de Loumana dans la province de la Léraba.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **deux millions cinq cent soixante-cinq mille (2 565 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Niankorodougou : **tél 71 66 18 88**, avant le **01/09/2025, à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante jours (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Edmond TOE
Adjoint administratif

REGION DES CASCADES

**TRAVAUX DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET SANITAIRES
DANS LA COMMUNE DE KANKALABA**

Avis de demande de prix
N°2025-002/RCAS/PLRB/CKKLB/M
Financement : Fonds Minier pour le Développement Local/FMDL GESTION 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Kankalaba.

1. La Personne Responsable des marchés de la commune de Kankalaba lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que cités ci-dessus.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés « catégorie B1 » couvrant la région des Cascades pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent :

LOT 2 : Travaux de Réhabilitation de la résidence du major du CSPS de la commune de KANKALABA.

LOT 1 : Travaux de Réhabilitation de six (06) salles de classe à l'école primaire de Niantono dans la commune de KANKALABA.

- 3- Le délai d'exécution est de quarante (45) jours pour le LOT1 ET TRENTÉ (30) jours pour le LOT2 :
 - 4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Kankalaba tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 71-37- 86- 60.
 - 5- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **perception de Sindou** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA pour le lot2 et trente mille (30.000) FCFA pour le LOT1.**
 - 6- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **Quatre-vingt-quatre mille (84. 000) francs CFA pour le Lot 2 et Deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le Lot 1** devrait parvenir ou être remises à l'adresse du Secrétariat général de la mairie de Kankalaba, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires.

NB : Budget :

LOT 2 : Deux millions huit cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (2 848 899) Francs CFA TTC.

LOT 1: Huit millions soixante-quinze mille (8 075 000) Francs CFA TTC.

La Personne responsable des marchés

Idrissa ZONGO
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE NORD

Travaux de réhabilitation par la commune de Kongoussi de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et de forages équipés de pompes à usage d'eau potable.

Avis de Demande de Cotation n°2025- 003 /RCNR/PBAM/CKGS/PRCP du 07 août 2025

FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-496160-CW-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation par la commune de Kongoussi de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et de forages équipés de pompes à usage d'eau potable.

La Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Kongoussi sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de réhabilitation par la commune de Kongoussi de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et de forages équipés de pompes à usage d'eau potable constitué en un lot unique ainsi qu'il suit :

Lot unique : Travaux de réhabilitation par la commune de Kongoussi de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et de forages équipés de pompes à usage d'eau potable.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Kongoussi, Tél : 70147586** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Kongoussi Tél : 70147586.

Les offres devront être remises au secrétariat de la Mairie de Kongoussi au plus tard le **02/09/2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans la petite salle de réunion de la Mairie de Kongoussi à **partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

- **La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.**
- **Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **six cent quarante mille (640 000) FCFA**. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- **Une attestation de situation Fiscale ;**
- **Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;**
- **Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;**
- **Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;**
- **Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;**
- **Un certificat de non faillite.**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Fournir un matériel minimum et un personnel minimum, tel qu'exigé dans le dossier d'appel à concurrence ;**
- **Avoir un agrément technique de type Fn en cours de validité.**

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les travaux seront réalisés à **Kongoussi dans la région du Centre-Nord**. Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours calendaires**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T. S. en Maîtrise d'Ouvrages Publics
Médaille d'honneur des Collectivités Locales

REGION DU NAZINON

Travaux d'achèvement d'une salle de réunion de 50 places au siège du Conseil Régional du Nazinon

Avis de demande de prix
N° : 2025-03/RNZN/CR/PRCP du 06/08/2025
Financement : *Budget Conseil Régional/fonds miniers gestion 2025,*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Conseil Régional du Nazinon.

Le Conseil Régional du Nazinon lance une demande de prix ayant pour objet les **travaux d'achèvement d'une salle de réunion de 50 places au siège du Conseil régional du Nazinon**. Les travaux seront financés sur le **budget du Conseil Régional/fonds miniers ; gestion 2025**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type **B1 minimum dans le domaine des BTP (couvrant la région du Nazinon)** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique dont le montant prévisionnel est estimé à **trente-trois millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent deux (33 888 302) FCFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Nazinon ou appelé sur le numéro **78 11 39 74** du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h00mn et le vendredi de 7h30mn à 16h 30mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Nazinon et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la Trésorerie Régionale du Nazinon à Manga. La méthode de paiement sera en espèce et donnera lieu à la délivrance d'une quittance. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**un million (1 000 000) francs CFA** ; devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la personne responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Nazinon, avant le **01/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

ZONGO T. Boukari
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU CENTRE-SUD

CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A KAYAO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO

Avis de demande de prix
N°2025-003/RCSD/PBZG/CKYO/M du 18 Mars 2024 FOND MINIER,
gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de KAYAO, dans la province du Bazèga, Région du Centre-Sud.

1. La commune de Kayao lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix* :
Lot unique : Fond Minier, Gestion 2025 ;

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*catégorie B1 minimum pour les travaux de bâtiments*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique :

LA CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A KAYAO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

-LOT UNIQUE : Quarante cinq (45) jours

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie de Kayao : 76 07 36 85 / 72 12 73 28 tous les jours ouvrables à partir de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Kayao et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la perception de Saponé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour cet lot unique, devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la commune de Kayao, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

8- Le montant de l'enveloppe financière est le suivant :

Lot Unique LA CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A KAYAO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO : Huit millions neuf cent mille (8 900 000) francs CFA TTC

*Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

Bernard D. NIKIEMA

REGION DU CENTRE-SUD

REFECTION DE LA MATERNITE DU CSPS DE KAYAO (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE AU CSPS DE KOUKOULOU (LOT 2) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO

Avis de demande de prix
N°2025-010/RCSD/PBZG/CKYO/M du 26 Mai 2025
BUDGET COMMUNAL, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de KAYAO, dans la province du Bazèga, Région du Centre-Sud.

2. La commune de Kayao lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix* :

Lot 1 : Budget communal, Gestion 2025 ;

Lot 2 : Budget communal, Gestion 2025 ;

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (catégorie B1 minimum pour les travaux de bâtiments pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

LOT 1 : LA REFECTION DE LA MATERNITE DU CSPS DE KAYAO,

LOT 2 : LA CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE AU CSPS DE KOUKOULOU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

-LOT 1 : Trente (30) jours ;

-LOT 2 : Quarante cinq (45) jours

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie de Kayao : 76 07 36 85/72 12 73 28 tous les jours ouvrables à partir de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Kayao et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et de Cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2 à la perception de Saponé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 1 et un million (1 000 000) FCFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la commune de Kayao, avant le **01/09/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

8- Les montants des enveloppes financières sont :

LOT 1 : LA REFECTION DE LA MATERNITE DU CSPS DE KAYAO : Sept millions (7 000 000) FCFA TTC

LOT 2 : LA CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE AU CSPS DE KOUKOULOU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO : Trente-quatre millions cinq cent mille (34 500 000) FCFA TTC

*Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

Bernard D. NIKIEMA

REGION DU CENTRE SUD

COMMUNIQUE

La Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés Publics (CRAM) du Nazinon informe les entreprises ayant soumis des offres dans le cadre de la **demande de prix n°2025-020/MATM/RCS/D/GM/SG/CRAM** du **24 juillet 2025** relative à l'acquisition des matières d'œuvre pour le fonctionnement et les examens pratiques au profit des CETFP de Manga, de Tampinko, du LPR de Manga et du Lycée polyvalent Naaba Baongo dans la région du Centre-Sud, et publiée par erreur dans la revue des marchés publics N° 4207 du lundi 18 août 2025 à la page N° 69, que l'ouverture des offres, prévue **le 25 août 2025 à 9 heures 00 minute au Gouvernorat de Manga reste inchangée**, par conséquent **la date du 27 août 2025 mentionnée dans ladite publication est sans objet**.

La Présidente de la CRAM/Nazinon présente ses excuses pour le désagrément que cette annulation pourrait occasionner et remercie les soumissionnaires pour leur compréhension.

**P/Le Gouverneur et P/D
La Secrétaire Générale**

Ouo Abibata BAMOUNI/TRAORE

Administrateur civil
Officier de l'Ordre de l'Etalon

COMMUNE DE FADA N'GOURMA

COMMUNIQUE

La présidente de la commission d'attribution des marchés de la commune de Fada N'Gourma communique :

Il m'a été donné de constater que *l'avis de la demande de prix n°2025-007/R-EST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe+bureau+magasin électrifiés à l'école 6 Sud au profit de la commune de Fada N'Gourma*, a été publié deux fois à des dates différentes notamment dans le **quotidien n°4205-4206 du jeudi 14 et vendredi 15 août 2025** avec date limite le **25/08/2025** et dans le **quotidien n° 4207 du lundi 18 août 2025** où la date limite indiquée est le **21 août 2025**.

Par ailleurs, j'ai l'honneur d'inviter les candidats intéressés par ledit avis à bien vouloir considérer la date du **25 août 2025 à 9h heures 00 minute** comme la date **limite de dépôt et d'ouvertures des plis**.

La Présidente s'excuse à l'avance pour les éventuels désagréments que cette situation pourrait causer

La présidente de la commission d'attribution des marchés

KERE/SAWADOGO T. Véronique

REGION DU GUIRIKO

COMMUNIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ COMMUNAL POUR LA REDD+ (PDIC/REDD+)

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des Marchés, informe les candidats à la demande de prix **N°2025-003/RGRK/PHUE/CBM/PDIC-REDD+ pour les travaux de réalisation d'un périmètre maraîcher d'1 ha pour les femmes de Soungalodaga**, publiée dans la revue des marchés publics n°4205-4206 du jeudi 14 & vendredi 15 Août 2025, page n°61, avec pour date butoir de réception des offres le **lundi 25 Août 2025**; a fait l'objet d'une double publication parue dans la revue des marchés publics n° 4207 du lundi 18 Août 2025, page n°105 dont la date butoir est le **mercredi 27 Août 2025**. Face à cette situation, la Personne Responsable de la Commande Publique précise que la première publication reste en **vigueur** et **annule** la seconde publication. Ainsi la date butoir de réception des offres est fixée au **lundi 25 Août 2025 à 09 heures 00 minute**.

La Personne Responsable de la Commande Publique s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

Etienne W. NIKIEMA

REGION DU GUIRIKO

COMMUNIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ COMMUNAL POUR LA REDD+ (PDIC/REDD+)

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des Marchés, informe les candidats à la demande de prix **N°2025-004/RGRK/PHUE/CBM/PDIC-REDD+ pour les travaux de réalisation d'un périmètre maraicher d'1 ha pour les femmes de Samendeni**, publiée dans la revue des marchés publics n°4205-4206 du jeudi 14 & vendredi 15 Août 2025, page n°60, avec pour date butoir de réception des offres le **lundi 25 Août 2025**; a fait l'objet d'une double publication parue dans la revue des marchés publics n° 4207 du lundi 18 Août 2025, page n°104 dont la date butoir est le **mercredi 27 Août 2025**. Face à cette situation, la Personne Responsable de la Commande Publique précise que la première publication reste en **vigueur** et **annule** la seconde publication. Ainsi la date butoir de réception des offres est fixée au **lundi 25 Août 2025 à 09 heures 00 minute**.

La Personne Responsable de la Commande Publique s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

Etienne W. NIKIEMA

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

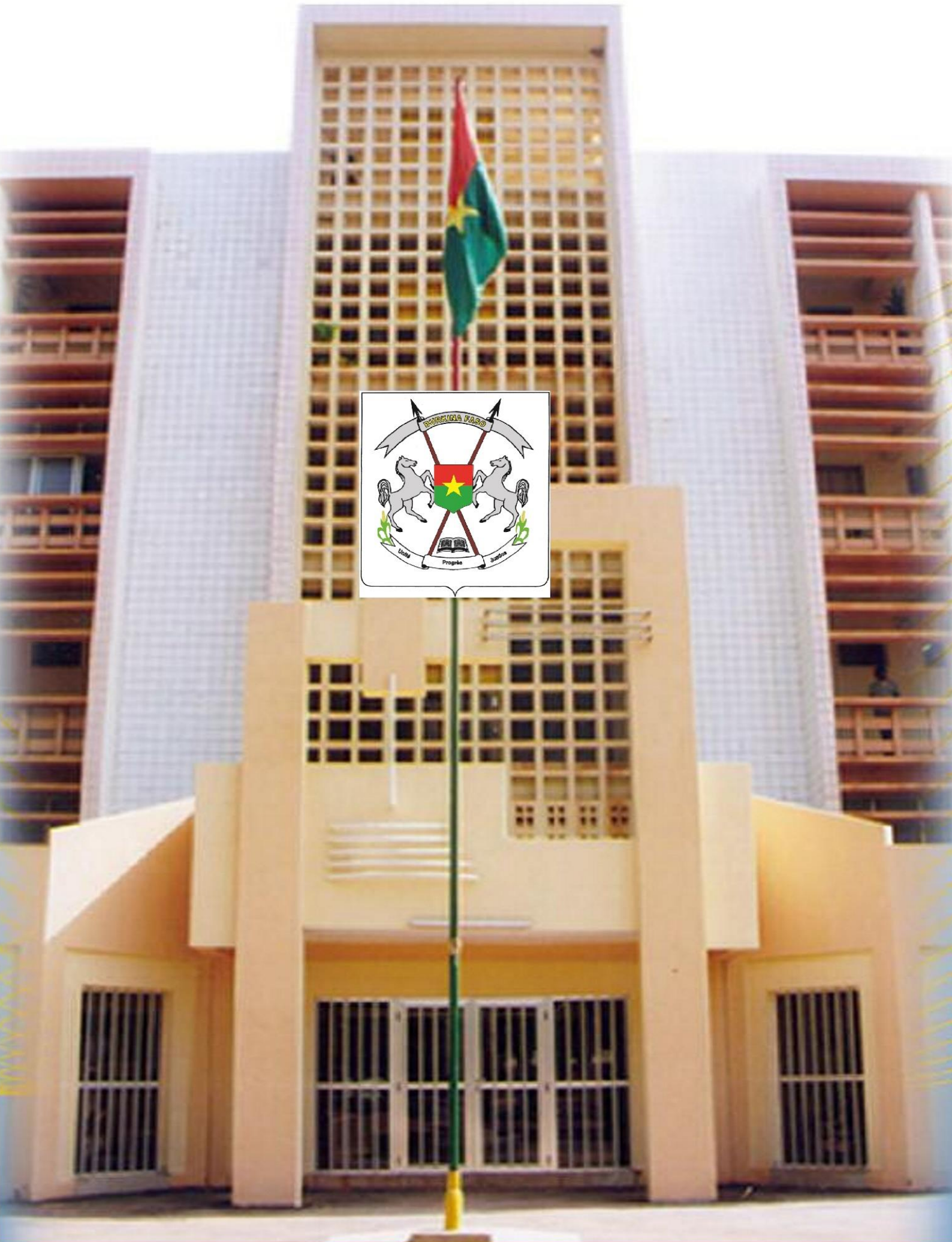
COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la Commune de Bobo-Dioulasso informe les candidats aux demandes de prix **n° 2025-13/CBDLS/M/CAB/DMP du 06 août 2025** pour l'achat de tenues au profit de la police municipale, de la brigade verte et des services techniques municipaux de la Commune de Bobo-Dioulasso ; **n° 2025-14/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 07 août 2025** pour l'achat de ciment et d'agréats pour accompagner l'initiative FASO MEBO et **n° 2025-15/CBDLS/M/CAB/DMP du 08 Août 2025** pour l'achat de vaccins, de médicaments et consommables médicaux au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso, **publiées dans la revue des marchés publics n°4205-4206 du jeudi 14 et vendredi 15 août 2025**, pages 47, 48 et 49 avec pour date butoir de réception de offres **le lundi 25 août 2025 à 09 heures 00**, que lesdits avis ont fait l'objet d'une **double publication dans la revue n° 4207 du lundi 18 août 2025**, page 70, 71 et 72 avec pour date butoir **le mercredi 27 août 2025**.

Face à cette situation, la Personne Responsable de la Commande Publique précise que la première publication reste en vigueur et annule la seconde publication. Ainsi, la **date butoir de réception de offres est fixée au lundi 25 août 2025 à 09 heures 00**.

La Personne Responsable de la Commande Publique s'excuse pour les désagréments que cette situation pourrait occasionner.

N. Abdoul Aziz SAWADOGO
Administrateur civil



La célérité dans la transparence